

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 c.
Le volume semestriel, 12 fr., broché. — 17 fr., relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 17 ANNÉES FORME 37 VOLUMES.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX

13, QUAI VOLTAIRE

19^e Année. N^o 971 — 20 Nov. 1875

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non avenues. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT. — Secrétaire, M. É. HUBERT.



LE VOYAGE DU PRINCE DE GALLES EN ORIENT. — Grèce. — Visite de nuit à l'Acropole d'Athènes illuminée. — (Dessin de M. Scott.)

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Jules Noriac. — Nos gravures : Voyage du prince de Galles dans l'Inde; — le *Charles-Dickens* à Boulogne; — le *Magenta* sous les eaux; — les Turcs amenant des canons en Herzégovine par le passage de l'Adriatique; — les démolitions pour le prolongement du boulevard Saint-Germain; — M. le président Gilardin; — un drame japonais au grand théâtre de Saint-Etienne; — obsèques de M. Raba'ou, maire de Marseille; — débordement de la Garonne à Bordeaux; — Bouzian et son lieutenant Kaddour; — affaire du navire *H. L.* — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Questions et réponses, par Charles Joliet. — Memento. — Solutions d'échecs.

GRAVURES : Le prince de Galles visitant l'Acropole d'Athènes. — Le *Charles-Dickens* dans la passe de Boulogne. — Cabestan du *Magenta*. — Coupe verticale de l'aspect sous-marin des épaves du *Magenta*. — Transport de canons en Herzégovine. — Percement du boulevard Saint-Germain. — Un pré communal en Normandie (Salon de 1875). — M. le président Gilardin. — Représentation japonaise à Saint-Etienne. — La chapelle ardente du maire de Marseille. — Fondation de Bordeaux. — Les bandits Bouzian et Kaddour. — Les inculpés du *H. L.* — Echecs et rébus.

COURRIER DE PARIS

ON peut dire, sans parler au figuré : le vent est aux sinistres.

Sinistres en mer, sinistres sur terre, sinistres en bourse, sinistres au théâtre, sinistres commerciaux, rien ne manque, l'horrible bande est au grand complet.

Cependant la terre continue à tourner comme à son ordinaire, et le *New-York Herald*, surpris de cette... ténacité qu'il ne s'explique pas, lui qui ne s'étonne de rien, a envoyé un reporter au pôle nord.

Un reporter, pas un savant chargé de faire des observations barométriques ou météorologiques, non, un reporter; pas un marin chargé de sonder les abîmes profonds ou d'explorer les côtes, non, un reporter; pas un géographe jaloux de trouver le fameux chemin, non, un simple reporter.

Et le *Herald* a dit à son homme :

— Ce que j'attends de vous, monsieur Smith, est si simple, que j'ai presque honte d'employer vos aptitudes supérieures à une si piètre besogne. Voici ce dont il s'agit : Vous avez dû remarquer que notre imprimerie est justement placée sur la ligne de cette circonférence du globe qui fait environ vingt-sept mille milles en vingt-quatre heures.

— Je ne l'avais pas précisément remarqué, mais je l'avais entendu dire.

— La première qualité d'un reporter est de savoir écouter.

— A la vérité, je n'étais pas certain du fait; mais du moment que vous me l'affirmez...

— Je vous l'affirme. Il est inutile, je pense, de vous convaincre que plus on monte vers l'axe nord de la terre, moins la terre tourne, par cette bonne raison que la terre va en diminuant, comme toutes les boules possibles, et qu'il est évident qu'elle doit tourner deux fois moins vite quand elle n'a qu'une distance de treize mille cinq cents milles à parcourir que lorsqu'elle en a vingt-sept mille milles.

— Naturellement.

— Ce raisonnement permet de supposer que, tout à fait en haut, un homme qui serait sur la plate-forme extrême, où, suivant mes calculs, la terre n'a à faire que cent vingt milles en vingt-quatre heures, c'est-à-dire cinq milles à l'heure, cet homme, fût-il myope, et vous n'êtes pas myope, vous, monsieur Smith, vous laissez cette maladie aux gens vermoulus de la vieille Europe, cet homme, dis-je, verrait tourner la terre.

— En effet.

— Partez donc.

— Pour où?

— Mais pour la plate-forme.

— Ah! oui.

— Dépêchez-vous; nos lecteurs sont impatients,

Ils brûlent de savoir comment ça fait quand ça tourne.

Et M. Smith a fait sa valise, comme avait fait Yorick, lorsqu'il entreprit le fameux voyage de Douvres à Calais, remplaçant toutefois la célèbre culotte de soie noire par deux gilets de flanelle.

~ Ce peuple américain voulant tout savoir, voulant tout connaître, est véritablement fort intéressant et il donne un grand exemple au monde.

Cet exemple, c'est de laisser toutes les initiatives à l'industrie privée, qui finit par faire des miracles. Miracles d'autant plus précieux qu'ils ne coûtent rien à ceux qui ne les veulent point payer et qu'ils rapportent à ceux qui les payent.

Là, l'administration ne met son nez nulle part, elle ne fait ni ordonnances, ni décrets, ni enquêtes de *commodo* et d'*incommodo*.

Elle ne fait qu'une chose, elle laisse faire, et c'est beaucoup.

Il arrive ceci, c'est que le puisatier de la Pensylvanie ou le paysan du comté de Vermont n'ont pas à payer six millions de dollars pour un théâtre d'opéra ou d'autres millions de dollars pour des missions scientifiques.

~ Ce qu'il ne faudrait pourtant pas prendre à ce bon peuple, c'est la facilité qu'ont ses gens d'affaires de faire faillite, et malheureusement il semblerait que c'est de ce côté que se dirigent les études des nôtres.

A Paris il y a, bon an mal an, de quinze à dix-huit cents faillites, mais des faillites qui ne tirent pas à conséquence.

Ce sont des marchands de vin, des logeurs, des charbonniers, des cambreurs, des traiteurs, des fabricants d'engrais, etc., tous petites gens ne tenant pas grande place au soleil.

Petites banqueroutes sans actif, mais dont le passif varie de trois mille à quinze mille francs.

A peine une centaine de faillites, deux cents peut-être, valent-elles la peine qu'on en parle. C'est trop sans doute, mais qu'y faire?

Dire comme les philosophes : le mal est une conséquence du bien. Ça ne veut rien dire, mais ça console un peu.

Il nous souvient d'avoir eu l'occasion de causer un soir avec un très-riche Américain, qui fit grand bruit à Paris par ses achats considérables de tableaux. C'était un homme sec, net, mais très-parfaitement convenable; parlant peu, mais bien, c'est-à-dire ne parlant que pour dire quelque chose.

La colonie américaine de Paris lui faisait fête; mais, dans le quartier Hauteville, la terre classique des commissionnaires, on parlait sans se gêner de ses nombreuses faillites.

Ce soir-là, on causait de tout, et le mot faillite fut prononcé par un visiteur malencontreux.

Cela jeta un froid; il se fit un petit silence. Malgré soi, on étudiait la figure de l'Américain tout en cherchant à mettre la conversation sur un autre chapitre.

Ce fut l'habitant de New-York qui prit la parole et laissa tomber ces mots qui firent, ma foi, beaucoup d'effet :

— En France, vous ne savez pas faire faillite.

Tout le monde se regardait ébahi de tant d'aplomb; était-ce de l'audace, du cynisme ou de la naïveté?

— Ni ceci, ni cela; c'était autre chose.

— C'est possible ce que vous dites là, monsieur S..., dit La Grangerie, mais ça demande une petite explication.

— C'est bien simple. En France, un négociant s'établit seul ou avec un associé; il tâche de s'entourer de tout ce qui peut entretenir un crédit qui lui est indispensable; il réussit d'abord, puis viennent les mauvais jours, l'argent lui coûte fort cher, et quand il n'en trouve plus, il dépose son bilan. Alors on découvre qu'il avait commencé avec fort peu de chose, que dès ses débuts il a été gêné, que ses dépenses secrètes se sont augmentées, et qu'enfin il a fait tout ce qu'on fait en pareil cas pour éviter une catastrophe qui, grâce aux expédients *in camera*, est quelquefois considérable. Votre négociant a mis dix ou quinze ans pour en arriver là, et le voilà perdu. Est-ce bien cela?

— Parfaitement.

— En Amérique, nous agissons tout différemment. Nous ne nous établissons pas pour trouver des affaires, nous nous établissons quand nous avons trouvé une affaire : une forêt à acheter, une ville à bâtir, une église à fonder, une marchandise à monopoliser pendant quarante-huit heures. L'affaire dure un mois ou six : elle réussit, et l'on est riche; elle ne réussit pas, on recommence. Ceux qui vous ont commandités savaient les chances qu'ils couraient, et non seulement ils ne vous en veulent pas, mais ils vous aident à nouveau si l'affaire n'a manqué ni par votre travail ni par votre sagacité. L'honnêteté, nous n'en parlons même pas : outre que c'est la chose la plus simple et la plus habile du monde, un homme d'affaires est tenu de connaître toutes les ruses commerçantes; s'il en ignore une et qu'il en soit victime, tant pis pour lui, c'est un sot.

Voilà ce que disait l'Américain. Je cite sans commenter.

~ Fait fort rare et peut-être unique : Voici un syndic de faillite, c'est-à-dire un officier assermenté, chargé de conserver les intérêts des créanciers et du failli, qui vient de faillir lui-même.

Sa compagnie s'est empressée de désintéresser ses créanciers.

Hélas! on a vu des militaires abandonner le champ de bataille, des prêtres souiller leur robe, même des magistrats manquer au devoir; l'homme est sujet à plus d'une erreur; il n'est donc pas extraordinaire de voir un syndic manquer, et nous n'aurions pas transcrit ce fait, si ce n'était pour mentionner l'étonnement qu'il a causé et qui est tout à l'honneur de la compagnie.

Un journal qui se pique de conserver l'art de bien dire a commis, à propos de cette déconfiture, une naïveté des plus amusantes.

Cherchant les motifs qui ont pu causer la ruine du syndic, ce journal s'écrie :

« M. D... avait maison de ville et maison de campagne, ce qui lui donnait une double existence. »

Ça donne envie de louer à Bougival.

~ Un bruit inquiétant, mais qui, à l'heure où ces lignes sont écrites, n'est encore qu'un bruit que rien ne vient confirmer, circulait dans le monde des affaires : une maison des plus considérables dans un commerce de luxe aurait suspendu ses paiements.

On attribuait, comme toujours, ce triste événement à des dépenses folles pour une petite coreligionnaire dont la beauté mignonne fit sensation sur un petit théâtre, il y a une dizaine d'années.

La petite personne est charmante; mais, franchement, pour huit ou dix millions, on pourrait trouver mieux.

~ S. M. catholique la reine Isabelle vient de prêter serment entre les mains du président de la chambre suprême.

N'est-ce pas que ça commence comme une restauration?

Il s'agit tout simplement d'un procès de la reine avec son cuisinier. M^e Petit-Jean vous racontera cela sans doute; mais si les débats lui appartiennent, la présence d'une majesté au Palais de Justice paraît, par sa singularité même, appartenir au domaine de la chronique. Si l'on était prétentieux, on pourrait dire le domaine de l'histoire.

Pourquoi pas? Supposez, hypothèse qui n'a rien de bien invraisemblable, qu'Alphonse XII ait une longue royauté ou qu'il meure jeune sur un champ de bataille, ce qui serait, par le temps qui court, une belle mort pour un roi, voici S. M. la reine-mère appelée à une royauté apparente ou occulte, dont l'importance serait extrême au milieu des événements présents et de ceux que l'avenir prépare.

Or, rien de plus naturel, de la part des historiens futurs, que de chercher aux sources mêmes les détails de la vie des rois.

On peut donc facilement imaginer la joie d'un chercheur découvrant, dans deux ou trois cents ans, un numéro du *Monde illustré* à moitié mangé aux vers et contenant des détails sur ce fait, sans précédent dans l'histoire des rois.

Qui sait si un Eugène Scribe du pays ne prendra pas là le sujet d'une pièce intitulée :

La Reine et le Cuisinier.

On en a vu bien d'autres.

Sa Majesté, ou plutôt son intendant, avait traité à forfait avec un disciple de Vatel pour la nourriture de sa maison.

Le rival de Vuillemot a nourri ses mauvais instincts par la même occasion et n'a pas payé les fournisseurs.

Les fournisseurs ont dit :

— C'est possible, ça ne nous regarde pas, nous n'avons fourni qu'à la reine.

Les fournisseurs sont entêtés et ils ont déferé le serment à Sa Majesté.

Sa Majesté est venue, a ôté son gant et a prêté serment qu'elle avait payé son cuisinier.

Oh! si quelqu'un doit se connaître en serment, ce sont bien les rois déchus.

En ont-ils entendu de toutes les couleurs! serments officiels et serments particuliers, serments de fidélité et serments d'attachement, de dévouement, et autres.

Cette démarche a dû paraître très-originale à la reine, c'était le monde renversé, aussi ne s'est-elle pas fait prier, elle l'a accompli avec une bonne grâce dont la Cour lui a su gré!

~ La scène se passe dans le cabinet d'un très-riche et très-aimable financier, propriétaire d'immeubles considérables dans l'un desquels se trouve un petit théâtre, qu'on a surnommé la cave aux fours.

Ce théâtre est fermé depuis un an et paraissait avoir repris sa destination première, c'est-à-dire avoir été rendu aux pièces de vins.

L'autre matin, le valet de chambre de l'aimable financier entre tout effaré dans le cabinet de son maître.

— Qu'est-ce? demande en fronçant le sourcil le financier qui n'aime pas les airs effarés.

— C'est un monsieur.

— Quel monsieur?

— Je sais pas; il dit qu'il vient pour louer le théâtre.

— Quel théâtre?

— Le théâtre de monsieur.

— Quel monsieur?

— Monsieur vous.

— Je n'ai pas de théâtre!

— Je prendrai la liberté de faire observer à monsieur qu'il a un théâtre auprès de l'Opéra.

— L'Athénée?

— Oui, monsieur.

— C'est vrai, et il y a là un homme qui vient le louer?

— Oui, monsieur.

— Vous voulez rire?

— Je ne me permettrais pas...

— C'est bon, vous allez le faire entrer.

— Bien, monsieur.

— Diable! attendez donc. Avant, vous prévendez trois ou quatre domestiques et vous viendrez vous mettre là, dans le couloir, après avoir dit au concierge d'aller prévenir les sergents de ville qu'il y a un fou ici.

Ces précautions prises, on introduit le monsieur.

— Tiens! c'est vous, Montrouge?

— Oui, cher monsieur.

— Enchanté de vous voir.

— Vous êtes trop bon.

— Vous n'avez pas été malade?

— Pas le moins du monde, je ne me suis jamais mieux porté.

— Vous en êtes sûr?

— Mais oui.

— Allons, tant mieux; et que voulez-vous?

— Louer votre boîte.

— Mon Dieu, je vais vous dire; beaucoup de braves gens que vous connaissez y ont mangé tout l'argent qu'ils avaient et celui qu'ils n'avaient pas. Ils y ont même compromis leur santé. Je me suis promis de ne plus louer; c'est un théâtre impossible.

— Ça me regarde.

— Non, j'ai trop de sympathie pour vous

M. Montrouge a tant insisté qu'il a fini par enle-

ver les scrupules du propriétaire trop délicat de l'Athénée, et il a bien fait.

« Il n'y a pas de mauvais théâtre, » disait Duponchel.

« Il n'y a pas de bon théâtre, » disait Roqueplan.

Et ces deux hommes d'esprit avaient parfaitement raison tous deux.

Un théâtre peut être fort mauvais en un temps et meilleur dans l'autre.

L'Athénée est dans ces conditions. L'ouverture de l'Opéra a complètement modifié les conditions d'autrefois.

M. Montrouge est un artiste intelligent et un administrateur habile; il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que le succès vint couronner ses efforts.

~ Il a, du reste, une idée assez originale; il entend donner la parodie de tous les grands opéras. Quand on jouera *Faust* chez M. Halanzier, on jouera le *Petit Faust* chez M. Montrouge.

Les autres parodies musicales sont commandées. Celle de *la Juive* s'appellera *Rachel l'émailleuse*, et paraît destinée à un grand succès.

C'est une étoile découverte par un astronome connu qui jouera le rôle de Rachel; tout Paris y courra.

Le sujet de la pièce, vous le voyez d'ici.

Éléazar est un marchand de lorgnettes de la rue Rambuteau. Il a perdu sa fille après la révolution de 48, à la journée des Semelles. C'est un sous-préfet du gouvernement provisoire qui l'a recueillie.

Ici, l'action devient très-émouvante; mais il n'est pas permis de la déflorer, ce ne serait pas gentil.

La princesse Eudoxie, princesse russe, bien entendu, chante au juif un air qui fera le tour des squares, moulu par les orgues de Barbarie :

Tu possèdes, dit-on, un lorgnon magnifique.

Le juif, comme dans la grande pièce, supplie le cardinal... non l'ancien sous-préfet du provisoire, de lui rendre sa fille.

L'ancien sous-préfet lui fait la dure condition de ne la rendre que si Éléazar et les autres opticiens de la rue Rambuteau veulent voter pour Barodet. Le juif et ses amis refusent, parce qu'ils le trouvent trop *réac*.

Alors la toile de fond se lève :

Ta fille, là voilà!

s'écrie l'ancien sous-préfet; et l'on voit Rachel, entrant, en souriant, dans la cage du lion de Bidet.

N'est-ce pas, que c'est très-réussi?

Maintenant, vous savez, la toile n'est pas levée, et M. Montrouge, qui est fertile en idées comme la Beauce en céréales, pourrait bien adopter un autre genre, moins étudié, mais plus sûr.

~ Presque en même temps que le théâtre Montrouge, s'ouvrira la salle Oller. La salle Oller est l'ancien théâtre des Fantaisies-Parisiennes, du boulevard des Italiens.

Des règlements d'ordre ayant supprimé les paris de courses, M. Oller veut utiliser la salle qui servait de rendez-vous aux parieurs.

Les lauriers de Sari, l'heureux directeur des Folies-Bergère, ne seraient pas étrangers à la transformation de la salle du boulevard des Italiens.

Ces lauriers représentent, dit-on, plus de trois cent mille francs par an. Il est vrai que M. Sari est un habile homme, et qu'il a mis vingt ans pour les semer.

~ Cette quantité de nouveaux lieux de plaisir, s'ouvrant à chaque pas dans la capitale, est-elle un signe de prospérité, ou, comme le prétendent certains esprits, un signe de décadence? Il faut laisser aux raisonneurs le soin d'élucider la question.

Pendant que de nouveaux théâtres font leurs préparatifs, les anciens font les efforts les plus louables pour maintenir leur drapeau haut et ferme.

La Comédie-Française répète la pièce de M. Alexandre Dumas fils, le Gymnase a donné cette semaine celle de Sardou. Il va y avoir encore de beaux soirs pour Paris.

En librairie, M. Octave Feuillet est le lion du jour. M. Feuillet a une clientèle, et comme il pro-

duit peu et bien, il est sûr du succès. Son nouveau livre se vend aussi bien que *Julia Trécaur*, ou *Monsieur de Camors*.

Du haut des tourelles de Nohan, — y a-t-il des tourelles à ce château, qui sera si célèbre dans l'histoire littéraire? — M^{me} George Sand vient de laisser tomber un livre merveilleux de grâce et de talent.

Flamarande est l'histoire d'une femme injustement soupçonnée par son mari, racontée par un valet de chambre.

Dans un court avertissement, l'illustre auteur prévient le lecteur qu'elle a conservé volontairement les imperfections du conteur; mais que cet avis est mensonger! Rien de plus parfait que ce récit. Jamais plus belle langue ne fut parlée par personne, jamais histoire ne fut plus simplement émouvante, jamais personnages ne furent peints de main plus ferme et plus gracieuse, jamais ils ne furent mis en mouvement avec plus de grâce et de génie.

Jamais les passions humaines ne furent analysées avec plus de tranquillité philosophique.

Il y a une chose admirable dans cet admirable livre. Trente personnages se remuent, poussés par de violentes passions, et c'est en vain qu'on chercherait parmi eux la figure d'un coquin. On y plaint ceux que leur nature emporte vers le mal, on ne saurait les mépriser. M^{me} Sand est aujourd'hui — ce ne sera pas sa moindre gloire — le seul auteur qui sache faire un homme honnête et une honnête femme.

Il faut demeurer en admiration devant cet inimitable talent qui, tout en sachant bien à quoi s'en tenir sur l'humanité, semble avoir pris pour mission de lui conserver une respectabilité, en créant dans l'humanité même les exemples qu'il lui veut imposer.

~ Un dernier adieu au pauvre Palianti qui, après cinquante ans, quitte l'Opéra-Comique, où il avait été deuxième régisseur et où il jouait des utilités, pour un monde plus tranquille. C'était un brave homme, qui avait un nom italien et parlait auvergnat. Il n'avait rien de séduisant, et pourtant il avait su se faire aimer avec une seule qualité. Il aimait la maison qui le faisait vivre.

Il aimait ses auteurs, ses compositeurs, ses directeurs.

Un jour, Meyerbeer l'avait appelé « M. le professeur, » et il avait pensé en mourir de joie.

— Scribe m'a parlé bien souvent, disait-il avec orgueil.

C'était Palianti qui jouait l'un des brigands de *Fra-Diavolo* et un des porteurs de chaise dans *Pantalon*. Il avait trois mots à dire dans ces deux rôles, et il serait mort vingt ans plus tôt si on les lui avait retirés.

Il y a quelques années, il eut un coup de sang.

— En aurai-je pour longtemps? dit-il au docteur Bonnière.

— Huit jours au plus, lui répondit le jeune et savant médecin.

— Ah! mon Dieu, fit Palianti, comment va-t-on faire pour jouer *Fra-Diavolo* sans moi?

Il avait conservé une grande vénération pour la mémoire de M. Basset, ancien directeur du lieu.

— M. Perrin était bien fort, disait-il, mais M. Basset était aussi un fameux directeur. C'est sous sa direction, qu'on me confia un rôle de seigneur.

~ A la Chambre.

A propos du scrutin d'arrondissement, un orateur affirme qu'au scrutin de liste le regretté M. de Rémusat aurait été nommé.

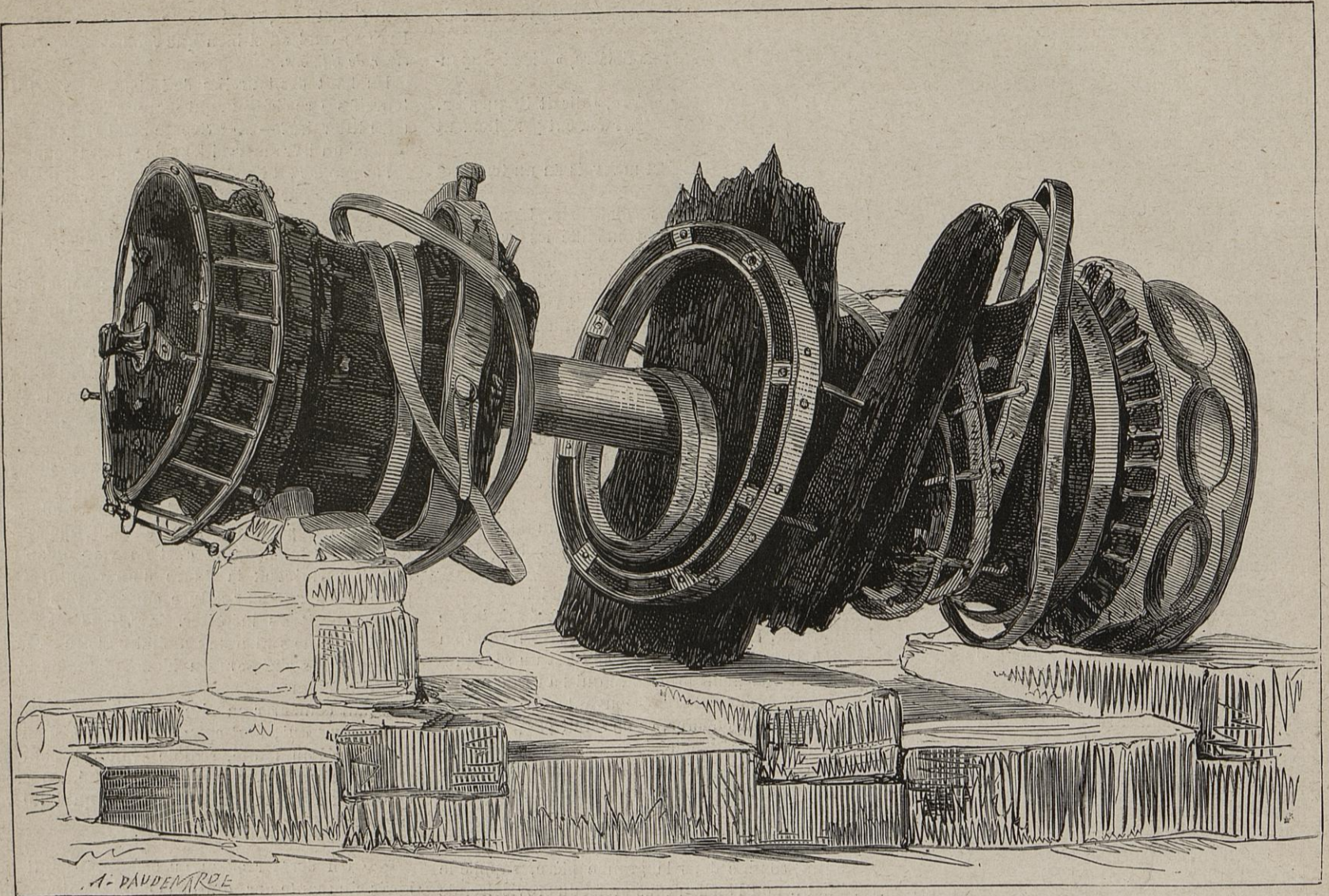
— En bonne compagnie! dit une voix narquoise.

M. Barodet, qui a été dans les assurances, n'entend pas qu'on raille les compagnies, et il s'écrie :

— En aussi bonne compagnie que la vôtre, monsieur le ministre.

— Que veut-il dire? demande un député.

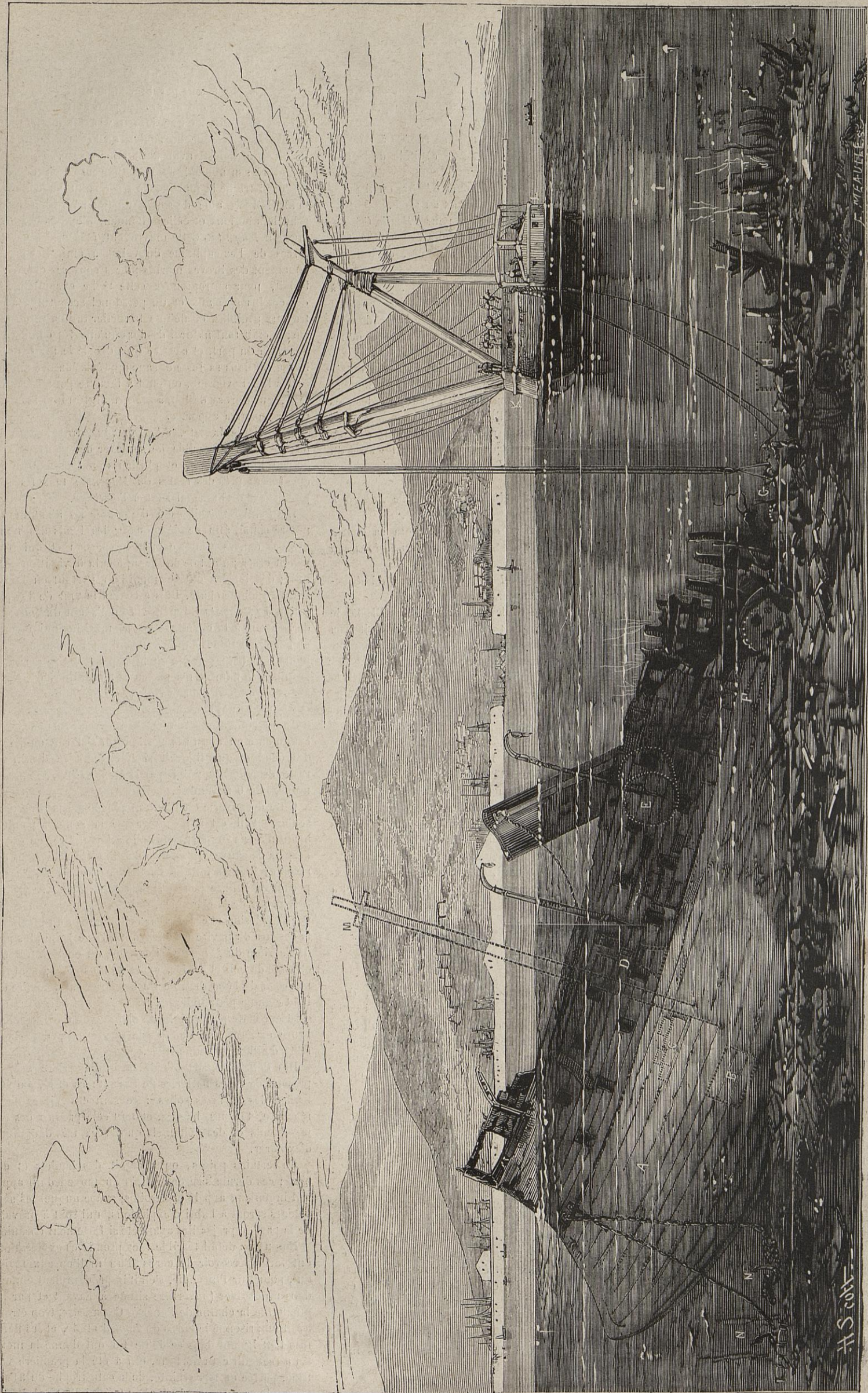
— Mais, répond M. de Tillancourt, je pense qu'il fait allusion à la compagnie du *Soleil*.



LES ÉPAVES DU MAGENTA. — Cabestan projeté à environ 40 mètres du bord par l'explosion. — Longueur : 3 mètres 80.
(D'après le croquis de M. König, lieutenant de vaisseau.)



BOULOGNE-SUR-MER. — Le *Charles-Dickens* dans la passe à marée basse. — Situation du samedi 12. — (Dessin de Bérard, croquis de M. G. Vaillant.)



A. La partie peu teinée du navire n'a pas été brûlée; le feu s'est arrêté entre la batterie et le faux-pont. — B. Emplacement de la soute à poudre avant. — C. Partie non brûlée du faux-pont où se trouvent 46 caisses d'antiquités provenant de Carthage. — D. Emplacement du cabestan dont la grature est ci-contre. — E. Endroit où se trouve actuellement le blockhaus, entre la cheminée et les flancs du navire. — G. Amas de débris de chaudières, de machines, etc. — H. Emplacement

qu'occupait la soute à poudre arrière, 10 à 12 mètres de la quille manquant complètement à cet endroit. — I. Mor eau d'é-tambot (grande pièce de bois reliant l'arrière du navire et supportant le gouvernail) mesurant 4 à 5 mètres, resté debout à l'arrière. — K. Ponton mature. — L. Bateau scaphandre où se trouve la pompe à air. — M. Mât de misaine, aujourd'hui enlevé. — N. Emplacement présumé des ankers, non encore retrouvés.

LE MAGENTA. — Coupe verticale représentant l'aspect sous-marin des épaves, dessinée en scaphandre. — (Cirquis de M. Kœnig, lieutenant de vaisseau.)

NOS GRAVURES

VOYAGE DU PRINCE DE GALLES DANS L'INDE.

On n'a pas oublié le retentissement de l'œuvre des Rajahs. Édité par la maison Hachette, en France et en Angleterre, avec tout le luxe de la typographie moderne, illustré par une pléiade d'artistes, traduit dans toutes les langues, le beau livre de M. Louis Rousselet est aujourd'hui le guide du prince de Galles, qui l'a pris sous son patronage pour recommencer l'itinéraire du jeune et célèbre voyageur.

Le *Monde illustré* va suivre de loin le prince de Galles dans son voyage aux Indes, et choisira dans ses stations celles qui auront le plus d'attrait pour ses lecteurs et qui prêteront le plus à l'illustration. Nous devons cette bonne fortune aux communications particulières de M. Louis Rousselet et aux dessins inédits qu'il met à notre disposition. Des notes, des photographies, des télégrammes, tels sont les éléments de la relation dont nous offrons aujourd'hui l'introduction aux lecteurs du *Monde illustré* (1). LA RÉDACTION.

INTRODUCTION

Coup d'œil sur l'Inde. — But et caractère du voyage du prince de Galles. — Itinéraire général. — Réception à Bombay.

Sans entrer dans des détails qui appartiennent à l'histoire contemporaine et à la géographie politique, nous nous bornerons aujourd'hui à un exposé sommaire, à une revue à vol d'oiseau des tableaux panoramiques dont nous reproduisons les grandes lignes et les principaux épisodes.

Comme autrefois les préteurs à Rome et les mercenaires en Europe, les cipayes de la Compagnie des Indes se soulevèrent en 1857. La célèbre révolte qui produisit une si grande sensation en Europe ne fut qu'une crise militaire. Jusqu'alors le pays était resté aux mains de cette puissante Compagnie, qui, entraînée par des idées mercantiles mesquines, avait peu à peu réduit le nombre de ses officiers d'une façon dangereuse. Impuissante à dompter la révolte de ses mercenaires, elle dut se dessaisir de son protectorat en faveur de l'Angleterre, dont elle demanda l'intervention, et, l'armée rebelle soumise, la reine Victoria reçut le titre d'impératrice des Indes.

Vaincue par les armes, la rébellion militaire tenta de se transformer en révolution nationale, en excitant les tribus à secouer le joug de la première souveraine étrangère. D'après les croyances indiennes, le mot d'ordre et le signal de la révolte devaient se renouveler tous les dix ans à l'anniversaire marqué; mais la première crise décennale ne fut pas sérieuse. Si une colonne de fumée légère témoignait que le volcan n'était pas éteint, les convulsions n'étaient plus capables de soulever le sol de l'Inde, et, sous l'implacable azur de son ciel, ses villes dormaient au soleil.

Il fallait donc prouver à ces populations que désormais des liens puissants et presque indestructibles les attachaient à l'Angleterre. On ne pouvait trouver de démonstration plus significative que la présence même du futur héritier du grand empire britannique. Il fut décidé que le prince de Galles parcourrait, en pompe, le territoire indien de son auguste mère. Ce prince, cependant, ne se présente pas au nom de la reine d'Angleterre, dont les pouvoirs sont confiés au vice-roi; il apparaît aux tribus en qualité d'héritier présomptif, de futur empereur des Indes. Tel est son titre, tel est aussi

(1) Il va sans dire que nous ne pourrions publier les dessins absolument relatifs au voyage du prince que lorsque des documents spéciaux nous seront parvenus. Ainsi, la visite en Grèce, dont nous publions aujourd'hui une gravure fort intéressante, est connue depuis longtemps par dépêche. Le temps matériel pour l'envoi des croquis qui nous viennent de Londres, la confection des bois a demandé une quinzaine de jours; il en faudra beaucoup plus pour Bombay et les autres stations.

Nous n'entrerons pas dans les détails des réceptions officielles de la Grèce. La vue de l'Acropole d'Athènes illuminée par les feux de Bengale et la lumière électrique présentait le côté le plus pittoresque de cette première étape. Nous nous ré-voilà pour l'Inde.

le caractère, le but réel de son voyage, dont l'Inde a voulu supporter seule toutes les dépenses, telle est l'expédition dont nous allons tracer l'itinéraire général avant d'en marquer les pas.

Le prince de Galles s'est embarqué à bord du *Sérapis*, sans escorte maritime. Ses premières stations ont été : Venise, Athènes, Alexandrie, le Caire, Suez, Aden, la clef de la mer Rouge, et enfin Bombay.

De Bombay, le prince de Galles se rendra à Pounah, ancienne ville maharate, deuxième capitale de la Présidence de Bombay.

De Pounah, excursion aux Monts Ghâtes, où il prendra part aux chasses à l'éléphant et au tigre.

De retour à Bombay, il partira pour l'île de Ceylan, débarquera au port de Pointe-de-Galles, d'où il se rendra à Colombo, et de Colombo à Kandy, capitale de l'île.

De Ceylan, il continuera son voyage et séjournera à Madras, troisième capitale de l'Inde.

De Madras, excursion aux Monts Nilghiris, dont la végétation est si extraordinaire, et qui servent de repaires aux fameuses tribus sauvages des Todas.

Parti de Madras, le prince de Galles fera son entrée à Calcutta, capitale de l'Inde, où il sera solennellement reçu par le vice-roi, les maharajahs, les rajahs, les raïs et les sirdars du nord de l'Inde.

De Calcutta, il remontera la Vallée du Gange, en visitant les villes célèbres échelonnées sur les rives du grand fleuve, Patna, Bénarès, Allahabad, Agra, Delhi, etc.

Visitant ensuite le Pendjab et sa capitale Lahore, il gagnera l'Himalaya, peut-être le Kachmir.

De là, redescendant vers Agra, il dirigera sa course à travers les puissants États feudataires du Rajpoutana jusqu'à Ajmir.

Enfin il reviendra, par Indore, à Bombay, où le *Sérapis* le ramènera en Angleterre.

Déjà, le prince de Galles est arrivé dans l'Inde; le 9 novembre, il débarquait à Bombay, où il était reçu par le gouverneur de la ville, accompagné de soixante-douze rajahs et princes du sud.

Au moment où le futur empereur des Indes posait le pied sur le sol de son second royaume, à la même heure, à la même minute, à la même seconde, de Peshawur à Dacca, du cap Comorin aux sommets de l'Himalaya, tous les canons de toutes les villes fortes, reliées à Bombay par un fil télégraphique, tonnaient ensemble pour lui donner le salut royal.

Dans ce court début, nous n'avons fait, ainsi que nous l'avons dit, qu'indiquer l'itinéraire du prince de Galles à travers l'Inde. Nous le suivrons désormais pas à pas, assistant avec lui aux fêtes grandioses que ne manquera pas de lui donner son peuple, chassant à ses côtés le tigre ou l'éléphant, et visitant, en sa compagnie, tous les merveilleux monuments qui forment à l'Inde sa splendide couronne. — LOUIS ROUSSELET.

LE « CHARLES-DICKENS » A BOULOGNE

Le steamer anglais le *Charles-Dickens*, dont nous avons représenté le naufrage dans notre dernier numéro, continue toujours à obstruer de ses débris l'entrée du port de Boulogne. Les tempêtes de ces jours derniers l'ont complètement désemparé et brisé; son arrière n'existe plus et les grosses lames ont emporté son grand mât, ainsi que le tuyau de sa cheminée. Néanmoins, la situation s'est fort améliorée, par suite de l'accalmie qui s'est produite depuis le 9 novembre. Le *Coligny*, venant de Cherbourg, est arrivé le 10 à Boulogne, avec supplément de gabiers, scaphandres, plongeurs et pompes d'épuisement, chaînes et appareils. Toute la science, toute l'expérience des habiles officiers de marine envoyés par le ministre ne sont pas de trop pour vaincre les difficultés que présente l'entreprise. Les pêcheurs de Boulogne, profitant de l'exemple audacieux qui leur avait été donné par les bateaux entrés le 9 novembre dans le port, en passant entre la tête de la jetée de l'Est et le bateau naufragé, sont presque tous sortis et peuvant, par conséquent, se livrer à la pêche, presque aussi vite que si le naufrage du *Charles-Dickens* n'avait pas eu lieu. Des mesures provisoires sont prises par les ingénieurs pour assurer la rentrée des bateaux.

LE « MAGENTA » SOUS LES EAUX

Le lendemain de la terrible catastrophe qui enlevait à la France l'un de ses plus beaux vaisseaux à flot, par l'incendie et l'explosion, les travaux ont commencé pour extraire de la mer l'épave gigantesque que le feu y avait engloutie et débarrasser la rade de Toulon de l'écueil dangereux qu'une nuit néfaste avait suffi pour y créer.

Malgré son noble désir, si chaleureusement exprimé au ministre de la marine, ce n'est point au commandant Galiber, aidé de son équipage naufragé, qu'est échu le laborieux et délicat honneur d'opérer le sauvetage du *Magenta*. Cette œuvre eût été au-dessus des forces de l'ex-capitaine du vaisseau amiral et du dévouement des braves marins placés sous ses ordres; il fallait, pour entreprendre cette tâche exceptionnelle, des engins spéciaux et un personnel accoutumé à ces travaux pénibles, en dehors du métier ordinaire du marin; il était tout naturel dès lors qu'elle fût confiée à la direction du port, et c'est ce qu'a décidé le ministre de la marine dans sa juste et sage appréciation des choses.

Dès le 2 novembre, on était à l'œuvre pour ce sauvetage, qui durera de longs mois, malgré toute l'activité qu'on y pourra apporter.

Une vieille frégate, l'*Andromaque*, transformée en navire-mât, capable de soulever des poids de 40 à 50,000 kilogrammes, et plusieurs pontons-mât ont été placés près des restes du *Magenta*; tous les scaphandriers de l'arsenal sont à l'ouvrage.

Le premier travail a été d'explorer les alentours du navire coulé, afin de débarrasser les fonds des nombreuses épaves projetées par l'explosion et qui pouvaient créer autant de dangers pour la navigation de la rade; des bouées ont été mouillées partout où l'on a trouvé quelque chose. Puis est venu le tour de l'exploration du *Magenta* lui-même. Tout l'avant du vaisseau, de la proue à la cheminée de la machine qui émerge de l'eau, est intact comme muraille; les planchers des ponts sont brûlés jusqu'au faux-pont. De ce dernier à la quille, la flamme n'a pas eu le temps de rien dévorer avant le sombrage du navire, on le présume du moins, par ce fait que l'emplanture du mât de misaine s'est dégagée d'elle-même et est venue flotter à la surface lorsqu'on a eu abattu la portion qui s'élevait au-dessus des eaux et que figurait si fidèlement le dessin des restes du *Magenta*, publié par le *Monde illustré* dans son numéro du 6 novembre.

Cette découverte est d'autant plus heureuse que non-seulement il est à présumer que la soute à poudre, avant n'a pas souffert, mais elle a fait naître, en outre, l'espoir de sauver 46 caisses d'antiquités provenant des récentes fouilles faites à Carthage, que le *Magenta* apportait en France pour nos musées nationaux.

A partir de la cheminée, qui a été projetée en avant par l'explosion et écrasée par l'éboulement du blockhaus, la cassure du navire est effrayante. Il ne reste plus rien de l'arrière du *Magenta*, si ce n'est un enchevêtrement étrange de bois et de fer, épars de tous côtés; seul, un morceau de l'étambot, de 4 à 5 mètres, est demeuré debout comme pour indiquer où finissait le vaisseau, car c'est sur cette pièce de bois, clef de voûte de la membrure arrière, que s'adapte le gouvernail, dont il ne reste d'ailleurs aucune trace.

Des débris importants de la quille-arrière ont été projetés dans les batteries de l'avant; çà et là, on voit briller des surfaces polies: ce sont des pièces de la machine, tordues, brisées, et tout cela produit des entassements et des pêle-mêle qu'il sera très-dangereux d'explorer.

En certains points, on aperçoit des boulets et des obus; ces derniers seront retirés au moyen d'un appareil ingénieux appelé porte-obus, grâce auquel les sauveteurs seront à l'abri d'explosions, qui sont à prévoir, de la part de projectiles ayant été si fortement ébranlés.

Notons un détail terrible: les premières explorations ont fait apercevoir le corps d'un malheureux marin qui, pour fuir l'incendie, s'était imprudemment engagé dans un écueil (ouverture située à l'avant et par laquelle file la chaîne de l'ancre). Ce passage, trop étroit, avait emprisonné le corps du fuyard affolé, et les flammes l'atteignant dans ce défilé lui ont donné la mort. On a recueilli cet infortuné, qui a été la première victime, portée en terre sainte, de la catastrophe du 31 octobre. Derrière son cercueil ont suivi l'amiral Roze, le commandant Galiber, le commandant en second

M. Buge, tout l'état-major et tout l'équipage du *Magenta*.

Jusqu'à présent, on opère toujours avec les plus grandes précautions dans le sauvetage, à cause de la poudre et des obus qui créent un danger exigeant la plus extrême prudence. Néanmoins, on a retiré quelques pièces, dont plusieurs ont un poids important; l'une d'elles atteint 20,000 kilogrammes. On a recueilli un affût à pivot et on travaille à extraire le four à pain du bord. Une des épaves les plus curieuses que l'on ait retirées, c'est sans contredit le cabestan, dont M. le lieutenant de vaisseau Kœnig vous adresse un si fidèle croquis, et qui a été retrouvé à plus de 40 mètres du bord.

On n'est pas encore fixé exactement sur la place des canons ainsi que sur celle des ancres, mais grâce à l'activité intelligente de M. le capitaine de vaisseau Lacombe, directeur des mouvements du port, assisté de M. le lieutenant de vaisseau Windham et d'un personnel important et dévoué, nul doute que tout soit bientôt terminé, et que le pauvre *Magenta* n'existe plus qu'à l'état de légende dans la rade de Toulon.

TH. DE FALLOIS.

LES TURCS AMENANT DES CANONS EN HERZÉGOVINE
PAR LE PASSAGE DE L'ADRIATIQUE

Si le lecteur veut jeter les yeux sur une carte d'Europe, ou s'il veut simplement se reporter à la carte de la partie sud de l'Herzégovine donnée dans notre numéro du 21 août 1875, il constatera que sur le territoire dalmate, entre Raguse et Spalato, à la hauteur de Stagno, il existe une enclave turque qui coupe en deux parties le territoire autrichien et relie l'Herzégovine avec la mer Adriatique.

Comment une telle enclave a-t-elle été concédée? comment les puissances signataires du Congrès de Vienne, qui ont adjugé la Dalmatie à l'empire d'Autriche, ont-elles permis cette anomalie, qui a pour résultat, dans la vie ordinaire, de forcer un fonctionnaire allemand qui traverse son territoire à demander au représentant de la Turquie l'autorisation de passer d'une ville autrichienne à une autre ville autrichienne?

L'origine historique est curieuse: à l'époque où Venise dominait sur toute la côte sud de l'Adriatique, depuis Capo-d'Istria jusqu'au Péloponèse; la République de Raguse, qui vivait indépendante, pour ainsi dire encadrée entre Cattaro, ville vénitienne, et Spalato, qui appartenait aussi à la République, craignait à tout moment de se trouver aux prises avec Saint-Marc. Elle s'appuyait alors sur le Turc, éternel ennemi de Venise; le 21 juillet 1718, elle demanda au sultan de prendre possession, et de droit et de fait, d'une langue de terre qui séparait son territoire de celui de Venise, préférant avoir pour voisin et pour frontière un puissant ennemi du sénat et un pays qui avait toujours passé pour son protecteur.

La déchéance de la République fut proclamée par le traité de Campo-Formio; l'Autriche, d'abord mise en possession, puis, plus tard, chassée de la Dalmatie par l'empereur Napoléon, redevint l'autorité souveraine, de par le congrès de Vienne. On tenta alors de supprimer cette gênante enclave; mais la Turquie alléguant une loi fondamentale qui défend toute cession de territoire et toute transaction quelconque dans ce but avec une puissance chrétienne.

Cependant il n'y a là ni port, ni point d'atterrissement facile, et l'avantage que retire la Turquie de cette circonstance n'est pas tel qu'on le suppose. A Kieck, les routes sont nulles et presque infranchissables; le seul point par lequel le gouvernement ottoman puisse arriver à un port d'embarquement, est au-dessus de Raguse, à Gravosa. Mais Gravosa est autrichien, et c'est par pure courtoisie que le gouvernement de Vienne permet à la Porte de passer sur son territoire.

Notre collaborateur, M. Charles Yriarte, a dernièrement assisté à cette curieuse scène du transport des canons du territoire de l'Herzégovine à l'Adriatique, et on sentira, dans ce croquis de l'auteur de *la Vie d'un Patricien de Venise au XVI^e siècle*, l'autorité de la chose vue. Les populations dalmates assistent à l'opération, et les Turcs sont désarmés; c'est la circonstance particulière qui donne son caractère à cette curieuse scène, aussi intéressante par les costumes que par le fond pittoresque de la mise en scène.

LES DÉMOLITIONS POUR LE PROLONGEMENT DU BOULEVARD
SAINT-GERMAIN

LES démolitions sont redevenues d'actualité. On annonce aujourd'hui l'adjudication des matériaux à provenir de la démolition de vingt-cinq maisons pour le prolongement du boulevard Saint-Germain, à partir de la rue Hautefeuille jusqu'à la place Saint-Germain-des-Prés.

Ces démolitions vont faire disparaître plusieurs maisons historiques.

Danton logeait dans la cour du Commerce.

Le 25 juillet 1793, une députation de la section du Théâtre-Français (Odéon), demanda que la rue des Cordeliers (de l'École-de-Médecine), fût appelée désormais rue Marat. Au n° 18 de cette rue des Cordeliers, avait, en effet, habité Marat. C'est là qu'il fut assassiné par Charlotte Corday. Le conseil de la Commune de Paris fit droit à l'unanimité à cette requête, et, pendant plusieurs années, la rue porta ce nouveau nom.

Le cordonnier Simon, que la même Commune avait choisi pour exercer les fonctions de gardien de l'infortuné Louis XVII, demeurait rue Marat.

Le fait est constaté par le procès-verbal suivant :

« 27 thermidor an II. — Acte de décès du 10 de ce mois, d'Antoine Simon, cordonnier, âgé de cinquante-huit ans, natif de Troyes, département de l'Aube, domicilié à Paris, rue Marat, 32.

« Vu l'extrait du jugement du tribunal révolutionnaire et du procès-verbal d'exécution, en date du 10 de ce mois.

« Signé : NÉROT, greffier.

« Vu par l'officier public Antoine Trial :

« Signé : TRIAL père. »

M. LE PRÉSIDENT GILARDIN

Monsieur Gilardin, ancien premier président à la cour d'appel de Paris, vient de succomber à une attaque d'apoplexie. M. Gilardin avait été admis à la retraite en juin dernier. Cette séparation lui causa de vifs regrets. Jusqu'en 1868, M. Gilardin avait appartenu à la cour de Lyon, où il avait conquis tous ses grades de magistrat. Il était depuis longtemps déjà à la tête de cette grande compagnie, comme procureur général, lorsqu'il fut appelé à la première présidence de Paris, laissée vacante par M. Devienne, qui obtint alors la présidence de la cour de cassation. M. Gilardin a été, de l'avis de tous, un magistrat distingué; ses arrêts étaient toujours remarquablement écrits et motivés. Ajoutons que, pendant le siège, M. Gilardin a donné un noble exemple. Il avait, de ses deniers, fondé au Palais une vaste ambulance qu'il surveillait lui-même avec ceux de ses collègues restés à leur poste. Il fit plus: il alla de sa personne sur le champ de bataille de Champigny et de Buzenval, ramassant les blessés et les morts.

Ses obsèques ont eu lieu avec la plus grande solennité, à Lyon, le vendredi 12 novembre.

UN DRAME JAPONAIS AU GRAND THÉÂTRE
DE SAINT-ÉTIENNE

LES organisateurs du Congrès provincial des orientalistes sont des hommes audacieux; la Fortune s'est montrée souriante pour eux à une représentation théâtrale, où l'on mettait en scène une intrigue qui s'est déroulée, il y a une dizaine d'années, dans le petit port de Simoda, près de Yédo.

On avait bien tenté, si j'ai bonne mémoire, il y a de cela fort longtemps, de jouer un drame indien sur la scène de l'Odéon; mais un drame japonais! Un drame japonais, savez-vous ce que c'est? Eh bien, c'est d'ordinaire une histoire fort longue et fort compliquée. Bien difficile celui qui n'y trouve rien à son goût. C'est un infernal mêlé-mêlé de toutes sortes de choses, où les intrigues s'entrecroisent et s'embrouillent comme les longs cheveux d'une vieille perruque, où les personnages paraissent et disparaissent pour le plaisir de se montrer et de s'esquiver, de se quereller et de tomber les uns sur les autres comme des capucins de cartes, où d'innombrables acteurs aux figures fantastiques, effroyables et toujours grimées, se jettent à tout hasard dans un infernal tolu-bohu, où l'on tue une

foule de gens qu'on ressuscite un moment après pour avoir le plaisir de les tuer une seconde fois. Tout cela mêlé de fumée de pipe, de pétarades, de grognements, de hurlements et de chansonnettes exécutés en même temps, avec accompagnement d'une musique procédant par tiers de tons, et d'autant plus réjouissante qu'elle ressemble mieux au bruit que feraient des petits morceaux de braise pilés avec du bois, du verre et du charbon de terre.

Et tout cela dure... des jours et des semaines tout entiers. Quand le spectateur est fatigué, il dîne, prend le thé, tend les bras, ferme l'œil et s'endort. Puis, bercé par les harmonieux accords de toute cette musique carnavalesque, il rêve aux merveilles qui ont ébloui ses yeux, jusqu'au moment où, réveillé en sursaut par quelque tapage diabolique, il a le plaisir d'assister à quelque nouvelle scène échevelée dont l'esprit dévergondé des dramaturges de l'extrême Orient a su, mieux que personne, combiner les inimaginables ressorts.

Quelques-unes de ces pièces durent jusqu'à deux mois consécutifs et conservent pendant tout ce temps leurs auditeurs assidus, auxquels l'usage des contre-marches permet de temps à autre d'aller se reposer par un petit tour de promenade.

Le drame japonais donné à Saint-Étienne n'a pas duré deux mois: en une heure et demie il a été représenté devant une salle plus comble qu'on ne la vit jamais dans la capitale du Forez. Il faut dire que cette pièce est beaucoup moins compliquée que celles dont nous donnions tout à l'heure une idée à nos lecteurs; et nous soupçonnons l'auteur, M. Leone d'Albano, de l'avoir quelque peu arrangée pour la faire accepter des amateurs européens.

Un mandarin de Simoda, appelé par le taikoun à remplir une mission importante dans les fles du nord, se voit, au moment de son départ, dans la nécessité d'emprunter à un usurier de la ville une somme de mille taels pour couvrir ses frais de voyage. L'usurier ne se décide à la lui prêter que contre la promesse de lui rendre le triple au bout d'un an, et de lui remettre un engagement signé non-seulement du mandarin, mais encore de sa fille et de la supérieure du couvent du Dragon-Vert.

Faute de mieux, le mandarin consent, livre l'engagement et part.

Au bout d'un an, le prêteur vient au couvent réclamer ses trois mille taels. Mais on n'a pas reçu de nouvelles du père, et personne ne peut fournir la somme exigée impérieusement.

Le prêteur déclare alors qu'il renoncera à sa créance si la jeune fille du mandarin, M^{lle} Hananoto (la Portede-Fleur), consent à devenir son épouse. La supérieure du couvent repousse tout d'abord cette odieuse proposition; mais le marchand insiste et lui montre que, de par la loi, elle s'expose à recevoir la bastonnade sur la place publique pour avoir approuvé un contrat qui met une jeune fille pure dans le cas de devenir esclave, en conséquence de sa dette. La supérieure s'effraye, consent à préparer une entrevue à la nuit tombante, dans une des cellules du couvent.

Le marchand se rend au couvent, mais la nuit est tellement obscure ce soir-là qu'il ne peut trouver la porte, où cependant la supérieure a posté une jeune servante pour le faire entrer.

Pendant qu'il avance à tâtons, une patrouille passe, le prend pour un voleur de nuit cherchant à escalader la palissade, s'empare de lui et répond à ses protestations par une violente bastonnade, puis emmène en prison notre prêteur.

Un étudiant qui se promenait par hasard de ce côté s'avance pour connaître la cause de ce tapage. La soubrette du couvent le prend pour le personnage attendu par M^{lle} Hananoto et l'invite à entrer. L'étudiant, convaincu que c'est une bonne fortune que Bouddha lui a préparée, se laisse conduire.

Présenté à la jeune fille, un quiproquo s'engage; mais lorsque celle-ci reproche au jeune homme ses actes d'usure et de violence, il n'y a plus moyen de faire la vérité. La franchise de l'étudiant, ses manières charmantes, le style *savant* de son langage captivent le cœur d'Hananoto; ils jurent de ne plus vivre désormais que l'un pour l'autre.

Mais le jour commence à poindre: il faut se séparer. L'étudiant, encouragé par les serments d'Hananoto, promet de travailler avec ardeur pour cueillir l'olivier à trois branches, c'est-à-dire pour devenir membre de



L'HERZÉGOVINE. — Les Turcs transportant des canons du port de Kleck à l'intérieur. — (Dessin de M. Vierge, croquis de M. Charles Yriarte.)



1. Passage des Petites-Boucheries. — 2. Cour du Jardin. — 3. Rue de l'École-de-Médecine. — 4. Cour Mignon. — 5. Place Saint-Germain-des-Prés. — 6. Impasse Larrey.
 7. La tourelle de la rue de l'École-de-Médecine. — 8. Rue du Jardin.

PERCEMENT DU BOULEVARD SAINT-GERMAIN. — Ce qui doit disparaître en partie. — (Dessin de M. A. Deroy.)

l'Institut; et cela pour être assuré d'obtenir la main d'Hananoto.

Une fois parti, la supérieure du couvent, ignorante de ce qui s'est passé, aperçoit le prêteur. Elle le félicite de la nuit charmante qu'il a passée. Celui-ci proteste contre ses félicitations; il a passé une nuit affreuse, chargé de chaînes.

— Les amoureux ont tous des chaînes, répond la bonzesse.

Le malentendu exaspère le marchand; Hananoto, mandée, lui déclare que son union doit être « la belle union de l'oiseau Ohévin, » qu'elle ne s'alliera jamais « à un âne à la tête chauve. »

Le prêteur se retire, pour préparer sa vengeance.

Hananoto, arrêtée pour dette, est devenue servante dans la maison du prêteur; elle passe son temps à verser à boire aux habitués de la taverne de l'usurier.

Au milieu d'une scène d'ivresse, à laquelle prend part le prêteur, ses compagnons l'engagent à s'emparer de force de la belle et dédaigneuse Hananoto. On chante, on boit encore; et bientôt on se décide à se jeter sur la jeune fille et à se saisir d'elle. Mais au moment où le prêteur s'est rendu maître d'Hananoto, un des buveurs du cabaret intervient, il rejette en arrière son manteau de bure, et apparaît dans le costume resplendissant de commissaire extraordinaire du Taïkoun.

Saisie d'une respectueuse terreur, l'assistance tout entière se prosterne, et, le visage contre terre, implore la clemence du commissaire. Celui-ci entr'ouvre la porte du cabaret et donne ordre à ses gardes et au peuple d'entrer pour entendre le prononcé de son jugement.

Or, ce commissaire n'est autre que notre étudiant, qui, par son zèle et son talent, a mérité cette haute faveur de son souverain. Il condamne le prêteur à avoir la tête tranchée; les 3,000 taels qui lui sont dus serviront à couvrir les frais de son inhumation. Les ivrognes qui l'ont encouragé à commettre le viol deviendront croque-morts et ne seront pas payés pour le premier travail qu'ils vont accomplir. Quant à Hananoto, qui a su rester chaste au milieu de tant de dangers, le jeune homme a reçu la permission de son père pour accomplir le mariage. Elle se rend donc au couvent pour faire sa toilette de mariée, et les sergents de ville emmènent le prêteur et ses compagnons de débauche.

Mais le prêteur connaît son monde, et s'écrie :

« Et moi, je vais mourir sans trop m'attrister; car, avec de tels compagnons, je n'aurai vraiment pas de chance, si je ne parviens point à m'ouvrir la clef des champs! »

Le tout se termine par un hymne d'actions de grâces chanté en l'honneur de Bouddha par toutes les religieuses du couvent du Dragon-Vert.

Telle est, en résumé, la comédie du *Couvent du Dragon-Vert* dont le Congrès des orientalistes a entendu la première représentation sur le grand théâtre de Saint-Étienne. La pièce a beaucoup amusé l'auditoire; elle a été fort applaudie.

Et voilà qui est plus: la pièce va être montée sur un des théâtres de Lyon, où, grâce au concours de décors et de costumes spéciaux, nous lui prédisons pour quelque temps un véritable succès.

Un fait, que nous n'oserions guère affirmer, c'est que le théâtre de Saint-Étienne n'ait commis aucune faute dans la régularité de la mise en scène. Nous avons été particulièrement frappé en voyant figurer dans le décor du deuxième acte un superbe escalier bordé de nagas (serpents ou dragons), supportés par des séries de yak-sa (burlesques géants accroupis), escalier qui nous transportait en plein Cambodge ancien. Nous y avons cru reconnaître la fameuse chaussée des Géants, dont la restitution est due aux travaux du lieutenant de vaisseau Delaporte, explorateur des monuments khmers, et fondateur du musée de Compiègne. Le Cambodge et le musée Khmer, disons-le en passant, sont destinés à fournir des décors splendides à nos grands théâtres citons, par exemple, ces magnifiques tours à quatre faces, et ces représentations architecturales de Brahma, dont nous donnions une gravure dans notre dernier numéro. Avant peu, très-certainement, l'exemple du théâtre de Saint-Étienne sera suivi, et nous verrons reproduits sur nos principales scènes ces superbes palais que découvrit Menhot, qu'étudia l'illustre et regretté Dédart de Lagrée, et qui nous sont révélés aujourd'hui par les étonnants dessins du lieutenant de vaisseau Delaporte.

Terminons en revenant au Japon, et en disant que les études se rapportant à cette contrée étaient repré-

sentées par le savant professeur Léon de Rosny (Leone d'Albano), M. Madier de Montjau, et quelques autres érudits, parmi lesquels un jeune savant de Saint-Étienne, dont nous regrettons de ne pouvoir citer le nom.

OBSEQUES DE M. RABATOU, MAIRE DE MARSEILLE.

La ville de Marseille vient de perdre son maire, M. Rabatou, décédé après une courte maladie. Dévoué à son pays et à la ville de Marseille où il avait été l'artisan de sa fortune, il remplit les fonctions de président du tribunal de commerce du 18 novembre 1863 jusqu'au 8 novembre 1867. Le ministre du commerce, voulant le récompenser des services qu'il avait rendus dans cette position au commerce marseillais, l'avait nommé chevalier de la Légion d'honneur. A la nouvelle de sa mort, le Grand-Théâtre s'est fermé et les navires dans le port ont mis leur pavillon en berne. Tout Marseille a visité la chapelle ardente, dressée devant l'escalier d'honneur de la mairie. La ville lui a fait des obsèques magnifiques, auxquelles assistait une foule considérable. Le conseil municipal avait voté à l'unanimité une somme de 6,000 francs pour les frais de la cérémonie.

DÉBORDEMENT DE LA GARONNE A BORDEAUX

DANS le Midi de la France, les pluies continues de ces temps derniers ont occasionné un nouveau débordement de la Garonne. Ce malheureux bassin a encore été presque entièrement submergé. On n'a pas eu, heureusement, de grands malheurs à déplorer cette fois-ci. Les riverains ont été avertis à temps, et ils avaient eu trop peur au mois de juin pour ne pas fuir le danger de toutes leurs jambes. A Bordeaux, l'inondation, dont nous donnons une vue prise à la Passerelle (Marché aux Pierres), a seulement submergé les quais, se bornant à entraîner quelques pièces de bois de construction.

BOUZIAN ET SON LIEUTENANT KADDOUR

UNE importante capture a été faite, le 16 octobre, dans la province d'Oran. On est parvenu à mettre la main sur le fameux bandit indigène Bouzian, qui s'était présenté à 50 ou 100 mètres du douar Benian, situé à 45 kilomètres de Mascara, et avait fait appeler El Hadj ben Youssef, le sommant de lui donner de l'argent. Celui-ci retourna au douar et revint de suite, accompagné de son fils Amar.

A ce moment, Bouzian répéta sa demande; le vieil El Hadj, pris d'une rage subite de se voir dépouiller par un audacieux malfaiteur, se précipita sur celui-ci et, avec l'aide de son fils, lui arracha ses deux pistolets, ses deux flissas et son fusil, et le garrotta ensuite avec sa corde de chameau et ses propres effets. Avertis par des émissaires, la gendarmerie de Mascara et les goums du territoire militaire arrivèrent aussitôt à Benian. A leur approche, la bande de Bouzian, qui avait un instant essayé de délivrer son chef, se retira pour ne pas subir le même sort. Conduit d'abord garrotté sur un mulet à Mascara, Bouzian vient d'être transféré à Mostaganem pour l'instruction de son procès.

Déjà, le 21 septembre, le caïd Mohamed bou Kadda, de la commune de Sidi-Saada, et la gendarmerie de Bouguerat s'étaient emparés de trois brigands faisant partie de la bande de Bouzian. Parmi eux se trouvait Kaddour ben Hamida, son lieutenant, « celui par les yeux duquel il voyait, » disent les indigènes. En effet, Kaddour, en sa qualité de marabout, couvrait Bouzian de son prestige.

Bouzian est un indigène de la tribu des Flittas, dont il porte sur le nez un signe qui est le n° 11. Il est grand, maigre, cynique dans ses réponses et d'une audace sans pareille. Voilà environ trois ans qu'il s'est fait connaître comme un bandit redouté de toutes les tribus, ainsi que des colons, s'introduisant chez eux à main armée, les menaçant de mort s'ils ne lui donnaient pas ce qu'il exigeait.

Kaddour, son lieutenant, est également de taille

élevée. Il est maladif, ce qui contribue à lui donner un air plus sympathique qu'il ne le mérite réellement.

AFFAIRE DU NAVIRE LE « H. L. »

Le tribunal maritime de Brest vient de juger sept marins étrangers accusés d'avoir assassiné le capitaine Blanchet, commandant du navire français H. L., lequel navire, par parenthèse, ne comptait pas un seul Français dans son équipage, puis d'avoir pillé la cargaison de ce navire.

Les deux principaux accusés, dont nous donnons les portraits dans ce numéro, sont les nommés Carl Joly, matelot allemand, et Van der Noot, Hollandais, second du capitaine.

COURRIER DU PALAIS

UN avocat distingué que nous avons tous connu, un homme d'esprit, gai, original, nous racontait jadis que, pendant quelque temps, sa domestique lui avait pris tous les matins une trentaine de francs dans son secrétaire. « Si j'avais été M. de Rothschild, nous disait-il, j'aurais fini par m'en apercevoir, et n'étant pas millionnaire, je m'en aperçus tout de suite. » Il attendit néanmoins deux ou trois jours pour être bien sûr de son fait, puis il pria sa bonne de s'en aller et de s'en aller tout de suite. « Mais, monsieur, pourquoi? — Parce que, depuis tant de jours, vous m'avez volé tant, chaque matin, dans ce tiroir-là! » La domestique jette les hauts cris; elle est honnête fille; on la déshonore, on la calomnie; la preuve? a-t-on la preuve? « J'ai toutes les preuves qu'il faut, » lui répond son maître. Et il lui explique comment il peut établir le vol sans qu'elle ait rien à répondre. Alors elle demande à être conduite devant le commissaire, on doit la livrer à la justice et tout s'éclaircit. Elle insiste d'autant plus que son maître paraît peu s'en soucier; elle élève la voix, elle se propose d'aller elle-même porter plainte. « Moi, vous faire comparaître devant la cour d'assises, réplique l'avocat; non, pas si sot! Je sais ce qui s'y passe en pareille conjoncture: vous direz que je vous ai séduite, et vous me ferez une mauvaise réputation en jetant le trouble dans mon ménage. Vous êtes une voleuse, je vous le dis confidentiellement; mais je vous renvoie ouvertement, parce que vous salez trop votre cuisine. Voilà vos gages et vos huit jours; allez vous faire pendre ailleurs! »

Ce souvenir était évoqué par l'affaire que venait de juger la cour d'assises de la Seine. La fille Augustine Grôleron avait pris des bijoux à son maître; elle ne le niait pas et se contentait de dire que celui-ci les lui avait promis, parce qu'il avait existé entre eux des relations coupables; elle disait cela en versant des torrents de larmes. M. le président lui faisait observer, d'abord qu'elle avait été déjà condamnée à un mois de prison pour vol domestique, et que l'explication sur laquelle elle appuyait sa défense était tout à fait dans les traditions de la prison de Saint-Lazare. En effet, pas une servante infidèle qui ne reçoive de ses compagnes de prison ce conseil et ne le suive avec enthousiasme. J'avoue que je ne comprends pas bien comment un pareil aveu peut constituer une excuse, et comment, dans ce cas, l'objet pris pourrait bien n'avoir pas été volé. En admettant même que la voleuse puisse être crue sur sa simple affirmation, — et les preuves, en pareille matière, sont presque toujours impossibles, — par quelle suite de déductions en arriverait-on à trouver l'accusée innocente? Est-ce que la conduite immorale du maître effacerait l'improbité de la servante? Celle-ci, n'aurait-elle donc pas sa part de cette immoralité qui la mettrait à couvert contre les conséquences d'un crime?

Le galant homme dont il était question dans l'affaire d'Augustine Grôleron protestait avec énergie contre les déclarations de l'accusée, et il disait avec raison, selon moi: « Mais si j'avais eu quelque reproche à me faire, je me serais bien gardé de porter plainte! » La fille Grôleron a été acquittée: nous nous bornons à enregistrer le fait.

La cour de d'assises des Alpes-Maritimes séant à Nice nous a présenté des accusés exceptionnels. Ne se croi-

rait-on pas à des milliers de lieues de France? Vous aillez en juger : Dans le vallon de Maureville est un lieu sauvage et désolé que l'on appelle le bois de l'Estrel; il y pousse des broussailles et, au lieu d'y élever des maisons, on y construit des cabanes. Un rebouteur nommé Daniel y avait la sienne; il se croyait, à tort ou à raison, propriétaire du terrain; mais, non loin de là se trouvait la cabane habitée par la famille Bermond, le père, la mère et le fils; ceux-là aussi avaient des prétentions sur la propriété de la terre, et il m'a paru résulter des débats que le droit qu'ils invoquaient tous était le droit du premier occupant. De là un procès pendant dont Daniel attendait l'issue avec confiance. Il n'en était pas de même des Bermond; le père et le fils insultaient, provoquaient Daniel, le menaçaient de le brûler si la justice lui donnait gain de cause, c'est-à-dire qu'ils en appelaient à leur fusil. Daniel avait peur, il vivait dans des transes continuelles, il exprimait les plus sinistres pressentiments, et parfois il songeait à quitter le pays pour échapper à la mort. Il restait calme, il comprenait que toutes les provocations dont il était l'objet n'avaient pour but que d'amener une rixe qui lui serait fatale. Bermond père est dépeint par l'accusation comme un homme plus rusé encore que violent; Bermond fils a été élevé en vrai sauvage; il n'a reçu aucune instruction, même élémentaire, et pourtant la fortune des époux Bermond ne s'élèverait pas à moins de 200,000 francs. Un matin, le père se rend à Cannes, après avoir donné l'ordre de couper des broussailles non loin de la cabane de Daniel. C'est Bermond fils qui conduit les ouvriers; il est armé de son fusil et, avant de partir, il a chargé les deux coups de cette arme avec des chevrotines et des rognures de plomb. Quel gibier avait-il donc l'intention de tirer? Daniel, apprenant que l'on coupe des broussailles près de sa cabane, sort tranquillement, nu-tête, les mains derrière le dos; il va voir ce qui se passe. Au moment où il apparaît, avant qu'il ait pu dire un mot ou faire un geste, il tombe foudroyé; Charles Bermond a fait feu sur lui. Deux heures après, les gendarmes trouvent la famille Bermond à table; le père et le fils boivent et fument tranquillement. Malgré les affirmations de Bermond fils, malgré les tentatives de corruption de Bermond père, il est certain que la victime n'a ni provoqué ni menacé son assassin. Qu'est-ce que c'est que ce père? A-t-il poussé son fils au crime en ayant soin de s'éloigner ce jour-là pour n'être pas compromis? A-t-il pu supposer que son fils échapperait, et ne l'a-t-il pas, au contraire, froidement et habilement sacrifié à son désir de vengeance et à sa cupidité? Il a été établi au débat qu'il prévoyait au moins ce qui devait se passer dans la journée au bois de l'Estrel, puisqu'il s'informait à Cannes, auprès d'un cocher, si quelque voiture n'avait pas transporté la justice du côté de la cabane. L'accusation pensait ainsi du moins; mais le père niant et le fils se taisant, comment prouver cette complicité de Bermond père? M^e Lachaud a présenté la défense des deux accusés, et le père, acquitté, a pu entendre condamner son fils à cinq ans de travaux forcés et à dix ans de surveillance.

Le procès des assassins du journaliste Sonzogno, à Rome, a été terminé samedi dernier. Frezza, le fanatique qui a exécuté le crime, Luciani, qui en est l'instigateur, Morelli, Armati et Farina, qui ont été les agents de Luciani pour décider Frezza à frapper, ont été condamnés tous les quatre aux travaux forcés à perpétuité; Scarpetti a été déclaré innocent.

Une autre affaire, soumise au tribunal maritime de Brest, était des plus dramatiques et rappelait encore le drame lugubre de *Federis Arca*, que vous n'avez pas oublié, bien qu'il remonte à l'année 1866... Et que de choses depuis ce temps-là! Le navire de commerce le *H.-L.*, de Nantes, quittait un port de la Chine avec un équipage recruté parmi les matelots de toutes les nations, un Hollandais, des Allemands, un Espagnol, un Anglais et deux Chinois. Le capitaine Blanchet aurait été jeté par-dessus le bord par un matelot, avec lequel le second est accusé d'avoir été d'accord. Puis l'équipage aurait vendu des agrès, et il aurait été un moment question de faire échouer le navire. Conformément aux conclusions de la défense, le tribunal maritime s'est déclaré incompétent, attendu que le meurtre du capitaine n'aurait été précédé d'aucun concert de la part de l'équipage pour s'emparer du navire. Le fait de piraterie ainsi écarté, l'assassinat et les vols qui l'ont suivi devaient des crimes de droit commun judiciaires de la cour d'assises.

Un enfant, âgé de quelques mois, tombe malade, la mère appelle un médecin qu'elle paye 2 fr. par visite, et ce docteur ordonne douze gouttes de laudanum et deux granules de chlorhydrate de morphine dans un remède. L'enfant meurt le lendemain, et les experts n'hésitent pas à déclarer que ce pauvre petit être a été empoisonné. Le médecin, nommé Vauthier, est cité devant le tribunal correctionnel pour homicide par imprudence. Le croirait-on; il n'a jamais étudié la médecine, il n'a jamais obtenu de diplôme, et il exerçait ouvertement, quoiqu'il eût été déjà condamné pour exercice illégal de la médecine à dix amendes de 15 fr. chacune. Cette fois, il a été condamné à deux ans de prison; mais par défaut, car il a pris la fuite.

Je crois que je n'oublierai jamais l'expression du visage de la pauvre mère devant le tribunal : ni haine, ni colère... Mais quelle douleur silencieuse... Voilà ce qu'a fait un homme, pour gagner 2 francs!

PETIT-JEAN.

CHRONIQUE MUSICALE

La Sainte-Cécile. — THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : Début de M. Stéphane dans *Haydée* (rôle de Lorédan).

NOUS voici tout à l'heure à la Sainte-Cécile; c'est le calendrier qui le dit, et, à son défaut, ne nous suffirait-il pas de prêter l'oreille au bruit des trombones et des cornets à pistons, à l'éclat des voix dont retentissent en ce moment toutes les villes de France? Ce renseignement en vaudrait un autre.

Ce n'est toujours pas un chapitre de la *Vie des saints* qu'on peut s'attendre à lire à cette place; il n'est dans notre rôle que de donner quelques notes historiques sur la patronne des musiciens.

Peut-être est-il bon aussi que nous changions de ton, après tout un mois passé à raconter les équipées de la demoiselle Opérette.

Et puis, pour tout dire, nous avons, à propos de sainte Cécile, une bonne citation à faire, une de ces petites trouvailles sur lesquelles on met souvent la main, à la condition de ne pas les chercher.

Lisez : c'est une historiette que nous avons découverte dans le *Mercure de France* de 1732, et qui, avec l'envie que nous avons de lui donner la volée, était assez difficile à garder longtemps au fond d'un tiroir. Mais il fallait attendre l'actualité.

« Les honneurs qu'en Italie on prétend rendre à sainte Cécile par la musique y sont poussés jusqu'à un point qui pourra vous réjouir. Dans une ville de cette vaste partie de l'Europe, l'une des églises paroissiales porte le nom de Sainte-Cécile. Le clergé n'en est pas fort nombreux, parce qu'il y a dans la même ville cinquante-cinq autres paroisses. Une personne grave, qui m'a honoré de son amitié, dans sa vieillesse, m'a dit qu'elle entra dans cette église l'an 1669, à son retour de Rome; c'était un dimanche au soir. Elle y trouva le curé qui disait les vêpres tout seul; mais le son de sa voix était admirablement secondé par un grand nombre de *petits oiseaux* qui faisaient dans la tribune des orgues un gazouillement très-agréable. S'étant informé de l'origine de cette musique, on lui dit que ces oiseaux étaient nourris là comme dans une volière, où ils faisaient un concert jour et nuit pour honorer sainte Cécile, et que la paroisse n'ayant pas assez de revenus pour y faire chanter l'office, excepté le jour de la fête patronale, on se contentait, durant le reste de l'année, du service de ces petits musiciens. »

Le cas n'est-il pas singulier? Il est même tout à fait joli. Ces petits artistes à plumes, dévots sans le savoir, disent l'office à leur façon, mais non plus mal que les chantres salariés. Pour quelques grains de millet on a leurs vocalises; et cette musique débitée dans toute la naïveté de créatures inférieures est aussi bien faite pour célébrer le Créateur que celle qu'on achète à des gosiers de gens enrhumés. Et puis, les chantres ne savent pas plus le latin que des bouvreuils!

La sainteté de Cécile, martyre des premiers temps de la chrétienté, n'a jamais été contestée. Mais pour ce qui est de son titre de « patronne des musiciens, »

il y a eu à ce sujet d'ardentes polémiques soutenues par les écrivains ecclésiastiques.

Les chanoines du Mans se sont surtout distingués dans la mêlée. Il y a quelques centaines d'années, ils soutenaient par devant toute la catholicité que le véritable protecteur céleste de la musique était saint Aldric, préchantre de l'église de Metz, et qui fut fait évêque de leur diocèse au neuvième siècle. Ils appuyaient leur dire d'arguments tirés des *Mélanges* de Baluze, ouvrage auquel nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui seraient plus curieux que nous d'éclaircir la question.

La querelle, d'ailleurs, n'était pas nouvelle. Dom Caffiaux, dans ses *Chroniques latines*, imprimées à Nuremberg en 1493, avait déjà tenté d'enlever à sainte Cécile sa couronne de doubles-croches.

Les raisons données par dom Caffiaux pour justifier son attentat sont assez originales, en quoi elles relèvent de la chronique d'un journal : Sainte Cécile, disait-il, est représentée sur les vitraux de cathédrales ayant comme attribut le peigne de fer qui fut l'instrument de son supplice. Or, vues à distance, les dents de ce peigne figurent les tuyaux d'une de ces petites orgues portatives comme on en avait dans les églises des premiers temps. De là l'erreur.

Mais, ô triomphe de l'art sur l'ergotisme! si sainte Cécile est aujourd'hui en possession non contestée de la qualité de musicienne, c'est grâce au célèbre tableau de Raphaël qui la représente devant un clavier d'orgue, et ayant à ses pieds tous les instruments de la musique profane.

Le dernier mot de la dispute a donc été écrit avec un pinceau.

Il est une autre œuvre d'art, non moins célèbre, qui est venue depuis confirmer les conclusions du tableau de Raphaël, c'est l'*Ode à sainte Cécile*, de Hændel. Mais cette pièce capitale du procès doit être connue de nos lecteurs; depuis quelques années, elle a été remise au jour dans maintes circonstances, tant en province qu'à Paris.

Enfin prenons note de ce que la Congrégation de Sainte-Cécile, fondée à Rome en 1550, existe encore aujourd'hui. Elle est à la fois société de secours mutuels et aéropage artistique, décernant des brevets de mérite aux musiciens sacrés ou profanes.

— L'Opéra-Comique est depuis quelque temps la lanterne magique aux ténors. Ils y passent et repassent par douzaines, puis disparaissent; et le jeu se continuera jusqu'à ce que l'administration ait déniché l'oiseau rare qu'elle cherche avec tant d'ardeur.

L'autre soir, c'était M. Stéphane, élève de l'école de Duprez, qui débutait dans *Haydée*. Le nouveau chanteur a été accueilli par des applaudissements tant soit peu excessifs et qui avaient tout l'air de partir de mains amies. La vérité est que le débutant a une voix de ténor très-naturelle et non fabriquée par un procédé de Conservatoire. C'est là le plus clair de son actif; mais il a encore bien de l'inexpérience, et nous aurions souhaité, pour son bien comme pour le nôtre, qu'il fût resté un an de plus en classe.

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO : Faure a fait mercredi sa rentrée dans *Homert* (à huitaine notre compte rendu). — La reprise de *Don Juan* à l'Opéra semble très-prochaine. — Dans les derniers jours du mois, une troupe de chanteurs italiens inaugurerà à Ventadour une série de soirées consacrées à l'opéra bouffe.

A. L.

QUESTIONS & RÉPONSES

QUESTION N° 32. — *Quelle est la vérité historique sur la mort de Jean-Jacques Rousseau et de Beaumarchais.*

(Suite)

Cependant ses douleurs augmentaient, il se plaignait de picotements aigus dans la poitrine et de violentes secousses dans la tête. Sa malheureuse femme se désolait de plus en plus. Ce fut alors que, voyant son désespoir, il oublia ses propres souffrances pour essayer de la consoler. « Eh! quoi, lui dit-il, ma chère amie, vous



Le Monde illustré. — N° 971.

UN PRÉ COMMUNAL EN NORMANDIE

Tableau de M. Van Marcke (Salon de 1875). — Reproduction de M. Lepère.

Bureaux : 13, quai Voltaire.

ne m'aimez donc plus, puisque vous pleurez mon bonheur? bonheur éternel qu'il ne sera plus au pouvoir des hommes de troubler! Voyez comme le ciel est pur (en le lui montrant avec un transport qui rassemblait toute l'énergie de son âme), il n'y a pas un seul nuage. Ne voyez-vous pas que la porte m'en est ouverte et que Dieu m'attend!... »

A ces mots, il est tombé sur la tête, en entraînant sa femme avec lui. Elle voulut le relever, elle le trouva sans parole et sans mouvement; elle jette des cris, on accourt, on le relève, on le met sur son lit; je m'approche, je lui prends la main, je lui trouve un reste de chaleur, je crois sentir une espèce de mouvement. La rapidité de ce cruel événement, qui s'était passé dans moins d'un quart d'heure, me laisse encore une lueur d'espérance; j'envoie chez le chirurgien voisin; j'envoie à Paris chez un médecin de ses amis pour l'amener sur-le-champ; je me hâte d'aller chercher de l'acali-fluor; je lui en fais respirer, avaler à différentes reprises; soins superflus! Hélas! cette mort si douce pour lui et si fatale pour nous, cette perte irréparable était déjà consommée; et si son exemple m'a appris à mourir, il ne m'a pas appris à me consoler de sa mort.

Ce n'est que le lendemain au soir que son corps, ainsi qu'il l'avait exigé, a été ouvert en présence de deux médecins et de trois chirurgiens. Le procès-verbal qui en a été fait atteste que toutes les parties en étaient parfaitement saines, et que l'on a trouvé d'autre cause de sa mort qu'un épanchement de sérosité sanguinolente sur le cerveau, tant la



M. le président GILARDIN, récemment décédé. — (Photographie de M. Appert.)

mort peut frapper promptement la tête même la plus sublime!

Malgré ces témoignages authentiques, l'auteur de l'histoire de la vie et des ouvrages de Jean-Jacques Rousseau, M. Musset-Pathan, a cru pouvoir encore prétendre que ce grand homme s'était suicidé. Je lui ai écrit à cet égard d'Ermenonville, le 8 juin 1824, une lettre (qui a été supprimée) par laquelle je crois avoir complètement détruit les raisonnements sur lesquels il appuyait cette assertion. (Mémoires de Stanislas Girardin.)

(A suivre.)

Pour mettre à jour la correspondance du journal, voici une série de Questions qu'on nous prie de soumettre à l'investigation des lecteurs du Monde illustré :

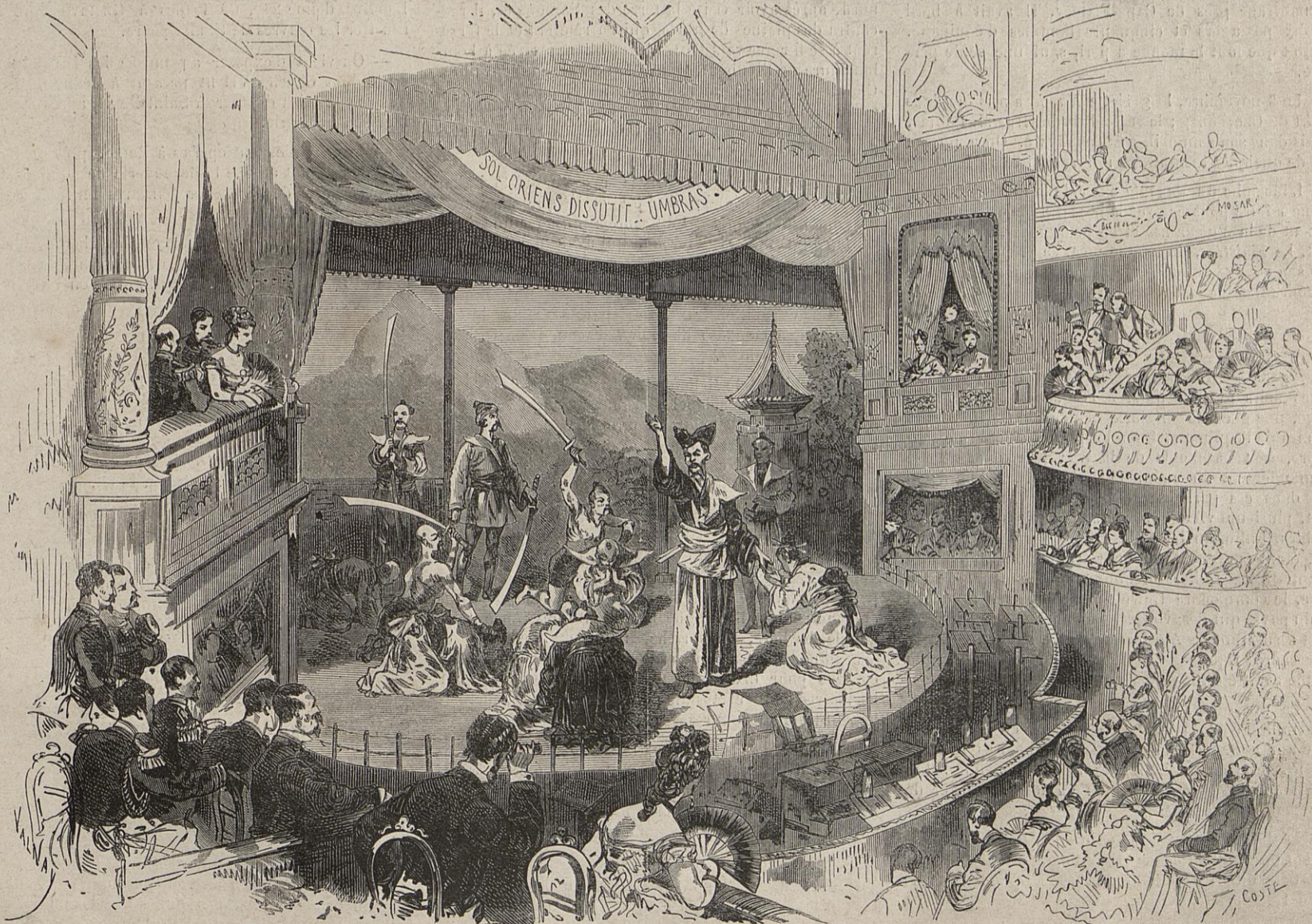
N° 1. — Où est enterré Montesquieu? LOUIS DANGEAU.

N° 2. — D'où vient cette expression du langage populaire qui désigne « le Diable » sous le nom de « Boulanger »? ARTHUR DUPAS.

N° 3. — La formule considérée jusqu'ici comme un axiome : « Cela est aussi certain qu'il est certain que nous mourrons tous, » n'est-elle pas en contradiction avec les textes mêmes des écritures? LOUIS CŒUR.

Adresser les réponses à M. Charles Joliet, au Monde illustré, 13, quai Voltaire.

CHARLES JOLIET.



CONGRÈS DES ORIENTALISTES DE SAINT-ÉTIENNE. — Représentation au Grand-Théâtre d'un drame japonais, traduit par M. Léon de Rosny.

MEMENTO

Evénements. — Une terrible explosion de feu grisou vient d'avoir lieu dans le charbonnage de la vieille Marihaye près de Liège (Belgique). Les deux cent soixante-quinze ouvriers du train de nuit étaient au travail lorsque la catastrophe s'est produite. Le sauvetage a été immédiatement organisé; jusqu'à présent, on a retiré quarante-trois cadavres.

— Le conseil municipal de Palerme vient de décider que le sixième centenaire des Vêpres siciliennes sera célébré solennellement au mois de mars 1882. Toutes les villes d'Italie y seront invitées.

Marine. — Depuis huit jours, un tourbillon parcourt toute la partie occidentale de l'Europe, occasionnant de nombreux sinistres maritimes.

Nous enregistrons les principaux : le lougre *Marie-Joséphine* a sombré en rade de Saint-Nazaire. Un navire suédois, de nom inconnu, s'est perdu sur l'île de Molène, près Brest; à Noirmoutiers, un trois-mâts, la *Lucie-Marie*, a dû son salut à un canot de sauvetage; de Vannes, on annonce la perte de la chaloupe *Irma*; près de Beaumont, s'est perdu la *Marid*; en voulant entrer dans le port du Havre, la *Ville-de-Paris* a été poussée par la force de l'ouragan sur la jetée de gauche de l'avant-port et a éprouvé quelques avaries. La mer ayant rompu ses digues, l'île de Ré a été coupée en deux parties. Les dommages matériels sont considérables : Le Havre, Saint-Nazaire, Bordeaux ont souffert; le port de La Rochelle est le plus gravement éprouvé. Près de huit cents têtes de bétail, qui avaient été abandonnées dans les îles de la Basse-Loire, y ont péri.

— On télégraphie de Philadelphie que le steamer *City of Waco*, étant à l'ancre en dehors de la rade de Galveston, a pris feu dans la nuit du 9 novembre, pendant un orage, et a été complètement détruit. L'équipage et les passagers, en tout soixante-dix personnes, se sont jetés dans les embarcations, et, emportés par la tempête, n'ont plus été revus. On craint fort qu'ils n'aient tous péri.

— Le vapeur *Pacific*, en route pour San Francisco, a fait naufrage près de Cape-Flattery. Il avait à bord cent dix passagers et cinquante hommes d'équipage. On croit que tout le monde a péri, sauf une seule personne.

— Le 6 novembre, la goélette *Marthe* a pris feu dans le port de Cherbourg; le second du navire, M. Poutas, surpris dans son sommeil, a été asphyxié. On a pu, au bout de quelques instants, se rendre maître du feu.

— L'incendie du *Magenta* a décidé le ministère de la marine à faire pousser avec la plus grande activité l'armement de la *Valeuruse* et de la *Gauloise*, au port de Brest. Le *Finistère*, du même port, se prépare à partir pour son voyage annuel, et la *Loire* armera bientôt pour se rendre dans la Nouvelle-Calédonie.

Voyages. — Au commencement de cette année, des pirates noirs avaient pillé, à l'embouchure du fleuve Congo, une goélette anglaise échouée et tué plusieurs hommes de l'équipage. Dans les premiers jours de septembre, sept bâtiments de la marine royale, sous le commandement du commodore Hewett, furent dépêchés dans ces parages; ils détruisirent, en les incendiant, plusieurs villages et même des villes assez considérables. Enfin, au bout de quinze jours d'escarmouches, étant parvenu à un endroit nommé Emboma, à soixante-treize milles en amont de l'embouchure du fleuve, le commodore Hewett put s'aboucher avec huit rois du pays, qui désavouèrent complètement les pirates et assurèrent les Anglais de leur bon ours.

L'escadre reprenait la mer le 17 septembre; un homme avait été tué et deux blessés.

— La guerre d'Atchin semble devoir s'éterniser. A deux milles de la forteresse d'Atchin, et après plus d'une année d'efforts, les troupes hollandaises se trouvent arrêtées par les indigènes et les épidémies. Les marais qui entourent le Kraton en font un foyer de miasmes infectieux.

— Le Japon, lui aussi, a voulu contribuer au soulagement des malheurs causés par l'inondation du Midi. A la date du 21 septembre, la souscription s'élevait déjà à 1,800 piastres.

— Une nouvelle insurrection vient d'éclater dans le

khanat de Kokand, en septembre dernier. Les dernières bandes d'insurgés dispersées et la paix conclue, à peine l'aide de camp du général Kaufmann se dirigeait-il, avec tout le corps expéditionnaire russe, dans la direction de Namangan, qu'un nouveau soulèvement de Kirghizes éclata dans la partie orientale du khanat. Le sultan Mourat-Bek en était le chef et la ville d'Andidjan le foyer. Pour en punir les habitants, un détachement fut envoyé, sous les ordres du général-major Trotsky, et s'empara d'Andidjan, après un combat opiniâtre dans les rues, où il s'empara de deux pièces d'artillerie. La ville fut brûlée, ainsi que tous les villages insurgés. Pendant ce temps, l'aide de camp du général Kaufmann surprit, durant la nuit, le camp des Keptchaks, leur enlevant toutes leurs armes et dix-neuf drapeaux. Les pertes des troupes russes, dans ces deux combats, s'élevèrent à douze hommes tués et trente-cinq blessés, dont cinq officiers. Après la jonction des deux colonnes, celles-ci revinrent réduire Namangan, qui s'était soulevée à la suite de bruits annonçant la destruction des troupes russes. Le 9 octobre, un nouveau soulèvement, sur lequel on manque encore de détails, vient d'éclater à Kokhand.

— Le camp établi sur le Chuquaque, isthme de Darien, par environ huit cents négociants occupés à la récolte du caoutchouc, a été surpris et dispersé par les Indiens, qui en ont tué une cinquantaine.

— Le corps de M. Birch, assassiné à Perak, a été retrouvé affreusement mutilé. Dans un engagement contre les Malais, les troupes anglaises ont eu un capitaine tué, deux officiers et huit hommes blessés.

— Le célèbre voyageur italien Carlo Piaggia, qui se trouve à Kartoum, de retour de l'intérieur de l'Abyssinie, a fait récemment une excursion sur le Nil Blanc, jusqu'aux sources du Sobat, sur le vapeur *Ambaba*.

— Le savant explorateur suédois, le docteur Nordenskiöld, vient d'explorer la Nouvelle-Zélande, le détroit, mer et presque de Kara, le golfe de l'Obi, et il s'est livré dans le cours de son voyage à toutes les opérations de dragage, sondage, hydrographie, géologie, histoire naturelle, etc... C'est là que M. Nordenskiöld put constater que l'eau, sur la surface de la mer, était à une température fort douce, tandis qu'à une profondeur de 20 mètres, elle était toujours à 2 degrés centigrades au-dessous de zéro. Ce résultat est très-important, car il démontre qu'il n'y a pas de courant tiède souterrain, et par suite pas de mer polaire tiède. Quand le navire de l'explorateur arriva vers 75° de latitude nord, après avoir visité la terre des Samoïèdes, il rencontra des plaines de glace qui l'arrêtèrent et le forcèrent à se diriger vers l'est. L'expédition, arrivée à l'embouchure de l'Ienisseï, trouva la mer absolument libre. Ce fait est d'une immense importance, puisqu'il ouvre entre l'Europe et l'Asie une nouvelle route commerciale, pendant un certain temps de l'année, en remontant les fleuves Kara, Obi et Ienisseï.

— M. Savorgnan de Brazza a enfin quitté Dakar (Afrique équatoriale); il s'est embarqué avec son personnel le 8 octobre; tout semble présager une heureuse campagne. M. Marche, qui avait été indisposé pendant son séjour à terre, était rétabli au moment du départ.

— Une expédition française s'apprête à visiter le Sahara. Elle se compose de MM. Largeau, L. et O. Say, Fauchoux et Lemay.

— M. Linant de Bellefond, officier français attaché à l'expédition du colonel Gordon, et auquel Stanley avait remis, dans la capitale du roi Metesa, des lettres à l'adresse du *New-York Herald* et du *Daily Telegraph*, a été tué dans un combat avec la tribu des Kabba-Regga.

— Dans notre dernier numéro, nous annoncions que M. Bonnat venait de tomber entre les mains d'une peuplade de la Côte-d'Or, appelée les Djuabins. Des nouvelles récentes nous rassurent sur le sort de notre compatriote. Non-seulement il est parvenu à échapper à ses ennemis; mais il a signé avec le roi des Ashantees, peuple barbare, mais riche, nombreux, puissant et énergique, un traité des plus avantageux qui nous concède pour dix ans le monopole du commerce par les fleuves Fanto et Assinie dont nous possédons actuellement les embouchures.

— Voici une idée fort originale. Il s'agit tout simplement d'un train de plaisir autour du monde, organisé par M. Georges Billard. Le nombre des voyageurs sera seulement de cinquante, et le prix du billet de 20,000 francs. C'est à la section centrale de la Société de géographie qu'est née cette idée.

Nouvelles créations. — Le service des tramways, faisant le trajet de la place Saint-Germain-des-Près à la porte de Châtillon, vient d'être inauguré.

— Le 1^{er} novembre, un train éclair a commencé son service entre Londres et Paris, par la route de Folkestone et Boulogne. Les voyageurs, qui ont quitté Londres à neuf heures du matin, sont arrivés à Paris à six heures trente du soir, gagnant ainsi une heure cinquante minutes sur les autres trains.

Statistique. — Les recettes de l'octroi de Paris continuent à augmenter. Pendant les dix premiers mois de cette année, elles se sont élevées à 95,100,000 francs en chiffres ronds. C'est une augmentation de plus de 19 millions et demi sur la période correspondante de 1874.

— Il est arrivé à Paris, dans la quinzaine : voyageurs français, 18,921; voyageurs étrangers, 6,974.

— Dans ces quinze jours, Paris a mangé : 22,800 bœufs ou vaches, 4,825 veaux, 122,833 moutons, 6,113 porcs, sans compter la viande expédiée en paniers et vendue à la criée aux Halles centrales.

— Un seul port de Paris, celui de la Villette, a reçu dans la quinzaine 51 bateaux de charbon et 235 bateaux de marchandises diverses.

— Voici le relevé des dégâts causés à Paris par le vent de dimanche soir à mercredi matin : Environ 10,000 cheminées abâtues, 160 toitures endommagées, 30,000 carreaux de vitre brisés, 1,000 palissades renversées, 200 arbres déracinés. Le chiffre total des pertes s'élèvera à 500,000 fr. pour ces trois jours.

Beaux-Arts. — Voici quelques renseignements sur les travaux des artistes pour le prochain salon. M. Aimé Millet travaille à une magnifique *Cassandre*; M. Franceschi exposera un buste du jeune fils de Coquelin aîné; M. Félix-Martin travaille à un grand bas-relief représentant l'abbé Sicard sauvé à l'abbaye par un capitaine de la garde nationale. On verra en outre le monument de Berryer commandé à M. Chapu pour le Palais de Justice; une *Eve* de Falguière; la *Naissance de Vénus*, par Hiolle.

— Gustave Doré est occupé en ce moment à peindre un grand tableau représentant l'*Entrée du Christ à Jérusalem*, et dont la toile mesure trente pieds sur vingt. Un journal allemand annonce que la maison Galvin, de Londres, donne 250,000 francs à Gustave Doré pour illustrer les œuvres de Shakespeare.

— On vient d'exposer au musée des Invalides l'armure dont Charles VII fit présent à Jeanne d'Arc et que celle-ci vint déposer à Saint-Denis, après avoir été blessée sous Paris.

— Les fouilles entreprises à Rome, près du temple de Minerve, ont amené la découverte de tombeaux antiques décorés de très-belles peintures murales à sujets historiques.

— Le peintre flamand Georges Van Haanen, de Bilsen (Belgique), a retrouvé, en Allemagne, la *Madone avec l'Enfant-Jésus*, de Van Dyck, que l'on croyait perdue, et en a fait l'acquisition.

Sport. — Steeple-chases d'Auteuil. — Troisième et dernière journée. — Dimanche, 14 novembre. — Prix des Bastions : *Mascara*, à M. Henry Miles. — Prix de Vincennes : *Coureuse-de-Nuit*, à M. le baron Finot. — Prix de clôture : *Jupiter*, à M. le baron Finot. — Prix d'adieu : *Blaviette*, à M. le baron Finot.

Nécrologie. — M. Singer, le riche manufacturier américain si connu par l'invention d'une machine à coudre d'un genre spécial. Sa fortune personnelle est de 2,782,000 liv. st. (69,550,000 fr.).

PAS DE CREDIT! 15 0/0 d'escompte. Chez SAVIGNY, tailleur, 47, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Pour combattre les gerçures et les crevasses, la Galatène, principe doux du lait, est bien préférable à la Glycérine, en ce sens que la Glycérine dont on se sert, qui n'est qu'un résidu de la fabrication des bougies ou des emplâtres, a besoin de tant de purifications que, lorsqu'elle arrive au consommateur, elle n'a plus du principe doux des huiles que le nom. La Galatène, au contraire, extraite de la crème, est un pro-

duit naturel parfaitement défini et dont les propriétés adoucissantes ne sauraient être mises en doute.

3 fr. le fl. Pharmacie générale, r. du 4 Sept., 13, Paris.

Nos lectrices nous réclament plusieurs choses au sujet de la maison de Plument : les prix des nouveaux jupons et tournures et quelques renseignements sur eux. Nous répondrons prochainement à la dernière question ; quant aux autres, nous allons le faire immédiatement.

Nous apprécions fort l'Élegant, dont la tournure étroite a des ressorts très-pressés, offrant une résistance suffisante pour soutenir à peu près tous les costumes. Cette tournure possède un tablier qui se ferme devant et un intérieur lacé qui en règle le volume. Au bas vient s'adapter un petit jupon, que l'on boutonne tout autour et qui complète l'ensemble, en lui donnant un confortable que la plupart des tournures ne possèdent pas.

Les femmes qui ne veulent qu'un peu de tournure feront bien de prendre le Postillon, nouveau et gracieux modèle, dont elles seront contentes. Il a de 25 à 30 centimètres de hauteur, six ou huit ressorts, d'une excellente trempe ; la forme est étroite et fuyante, son étoffe en brillant et le bas se termine par un volant.

C'est à M. de Plument lui-même, rue Vivienne, 33, qu'il faut adresser toutes les demandes.

Transformer votre appartement en jardin enchanté, c'est un miracle que vous fait accomplir le Floral. Ce composé chimique, qui porte en lui-même sa puissance vivifiante, fait pousser la végétation la plus luxuriante dans vos jardinières, qu'elles soient garnies de terreau, de sable calciné ou de verre pilé. Le prix du Floral ? 4 centime par plante et par an. On le vend par coffrets de 5 fr. 50, à l'Agence centrale des agriculteurs de France, 38, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Depuis cinquante ans, de mère en fille, on se confiait l'adresse de la parfumerie Martial. Nombreuse et choisie, cependant, était la clientèle de ce vieillard aveugle, installé dans une mansarde, au 119, rue Montmartre. Aujourd'hui, la parfumerie Martial s'est installée au premier étage de la même maison. Peu de gain et bonne qualité des produits, telle est toujours sa devise loyale. Il vous fait réaliser une économie de 25 à 40 0/0 sur les meilleures marques des premières parfumeries.

Quelques-uns des produits spéciaux de la maison Martial jouissent d'une vogue exceptionnelle. La Nissanne de Chine, eau de toilette qui entretient la santé de l'épiderme et donne au teint les tons rosés de l'aurore ; le dentifrice au cresson, par son action salutaire sur l'émail dentaire, guérit la carie, raffermi les gencives, purifie l'haleine ; enfin les pommades à l'huile de ricin et au quinquina rouge, qui détruisent les pellicules et empêchent les cheveux de tomber.

Nous apprenons avec plaisir que la photochromie (photographie en couleurs sans le secours du pinceau), dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs, vient d'entrer dans une voie sérieusement industrielle.

Les ateliers spéciaux à cette invention nouvelle viennent, en effet, d'être inaugurés par la reproduction sur une large échelle de tous les portraits en couleurs dont l'exécution pourrait leur être confiée.

Comme le personnel de ces ateliers n'aurait pu suffire aux demandes de ce genre, déjà nombreuses, une entente a eu lieu avec six de nos principaux photographes, qui ont été investis du droit exclusif de l'applica-

tion à Paris du procédé photochromique de M. Léon Vidal pour le portrait.

En dehors du siège de la Société, 13, quai Voltaire, Paris, voici l'indication des établissements photographiques où l'on pourra s'adresser pour obtenir des portraits en couleurs, inaltérables, et à tel nombre d'exemplaires qu'on pourra le désirer :

- MM. Appert, rue Taitbout, n° 24.
- Fontaine, boulevard des Capucines, n° 35.
- Franck, rue Vivienne, n° 18.
- Liebert, rue de Londres, n° 6.
- Pierre Petit, rue Cadet, n° 34.
- Routlinger, boulevard Montmartre, n° 21.

C'est là une bonne fortune pour le public, et l'approche du jour de l'an donne plus d'intérêt encore à cette nouvelle.

L. T. PIVER. Véritable savon au suc de laitue.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour café à l'eau, café au lait, mazagran, crèmes, bonbons glacés, etc. Prix : 1 fr. 60. Cahun, 67, r. Jean-Jacques-Rousseau. Paris.

CACHEMIRE DE L'INDE Robes, seul dépôt en Europe. l'Union des Indes, 1, r. Auber.

EAU GAULOISE à base de GLYCÉRIE et d'ARNICA, pour l'Hygiène et la Recoloration des CHEVEUX et de la BARBE, Paris, 4, rue de Provence.

THÉ DE L'EXPOSITION

Si renommé, 6 francs la Boîte
RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18, PARIS

8^e année.

LE MONITEUR
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Paraît tous les Dimanches
EN GRAND FORMAT DE 46 PAGES

Résumé de chaque Numéro :
Bulletin politique. — Bulletin financier.
Bilans des établissements de crédit.
fr. Recettes des ch. de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature par des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en AN banque et en bourse. Liste des tirages. Vérifications des n° sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
4 fort volume in-8°.
PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

LIBRAIRIE DE E. DENTU, ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL

La collection déjà si variée des Romans nouveaux à 3 fr. le volume que publie l'éditeur DENTU, vient de s'enrichir de deux auteurs aimés du public, HECTOR MALOT et XAVIER DE MONTÉPIN. — Viennent de paraître :

- Hector Malot. — Le colonel Chamberlin, 1 vol. 3 fr.
- X. de Montépin. — La Maîtresse du Mari, 1 vol. 3 »
- A. Belot. — Une Maison centrale de femmes, 1 vol. 3 »
- Paul Féval. — Les Cinq, 2 vol. 6 »
- Robert Halt. — Le Roman de Béatrix, 1 vol. . . . 3 »
- Fervacques. — Sacha, 1 vol. 3 »
- P. Saunière. — Le Lieutenant aux Gardes, 1 vol. 3 »
- Gustave Aimard. — Les Bois-Brûlés, 3 vol. . . . 9 »
- Léonce Dupont. — Madame des Grieux, 1 vol. 3 »
- H. Escoffier. — Le Mannequin, 1 vol. 3 »
- F. Du Boisgobey. — Le Coup de Pouce, 1 vol. 3 »
- O. Féré. — Les Amoureux des 4 Filles d'honneur. 3 »
- H. Augu. — Une Vengeance de Comédienne, 1 vol. 3 »
- Léo Lespès. — Mémoires de mes Maîtresses, 1 vol. 3 »
- Elie Berthet. — Maître Bernard, 1 vol. 3 »
- H. Perceval. — Dix mille francs de récompense. 3 »

EAU DES FÉES
SARAH FÉLIX
Pour la Recoloration des Cheveux et de la Barbe

SEULE ADMISE ET RÉCOMPENSÉE A TOUTES LES EXPOSITIONS.

Nouveaux Produits recommandés :
POMMADE des FÉES. — EAU de POPPÉE. — EAU de TOILETTE des FÉES
PARIS, 43, RUE RICHER, 43, PARIS.

CEINTURE contre le mal de mer.
CEINTURE de sauvetage.
CEINTURE pour monter à cheval.
CEINTURE pour soutenir l'abdomen.
CHARBONNIER, fab^r, r. S^t-Honoré, 376. Assomption.

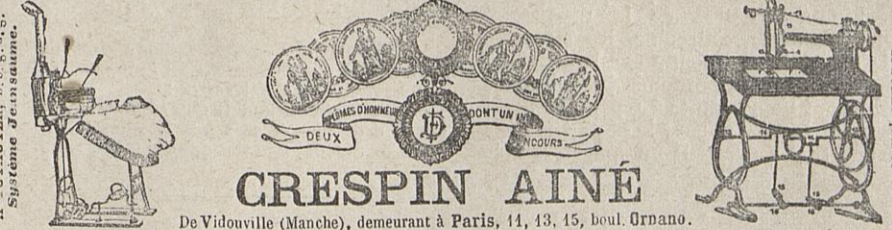
VALS PAULINE

la plus agréable et la plus digestive des EAUX MINÉRALES. Boulevard des Italiens, 8.

Voulez-vous être toujours
JEUNE ET BELLE
Employez la Veloutine Viard * perfectionnée
Sans altérer la peau, elle donne au teint
clat, fraîcheur et velouté de la jeunesse.
3 fr. 50 — 6 fr. et 10 fr. la boîte
Rue Auber, 5 bis, et chez tous les parfumeurs

PÂTE ÉPILATOIRE perfectionnée, enlève instantanément tout duvet importun sur le visage sans aucun danger pour la peau. Pr. 10 fr. PARFUMERIE DUSSER, 1, rue J.-J.-Rousseau, au 1^{er}. PARIS.

MACHINE À PLISSER A TUYAUTER, s. s. g. d. g. Système Jeansaune.



CRESPIN AINÉ
De Vidouville (Manche), demeurant à Paris, 14, 13, 15, boul. Ornano.

MENAGE, TOILETTE, etc. — En Province les MACHINES à coudre, MACHINES à plisser et à tuyaouter sont expédiées à moitié paiement. — A Paris on donne de plus grandes facilités. — Envoie gratis et franco la brochure explicative.

VEND A CRÉDIT

ANNONCES

DE MM. LES OFFICIERS MINISTÉRIELS

ADJUDICATION, même sur une ench., en la ch. des not. de Paris, le mardi 30 novembre 1875, d'UNE MAISON D'ANGLE à PARIS-BATIGNOLLES AVENUE DE CLICHY, 89, et RUE JACQUEMONT, 2. Revenu net : 5,822 fr. — Mise à prix : 50,000 fr. S'adr. à M^e TANSARD, not., rue Grenier-St-Lazare, 3.

ADJUDICATION, même sur une ench., en la ch. des not. de Paris, le 14 déc. 1875, à midi, d'UNE MAISON A PARIS, R. DES MARONNES, 41 (20^e arr.). Rev. : 12,386 fr. — M. à prix : 120,000 fr. — S'adr. aux not. : M^e Morel-d'Arleux, r. de Rivoli, 28, et M^e LEMAITRE, r. de Rivoli, 64, dép. de l'ench.

2 MAISONS AU PARC ST-MAUR
Etude de M^e FRANCASTEL, avoué à Paris, rue des Jeûneurs, n° 48.
VENTE, au Palais de Justice, le 11 décembre 1875, De 2 MAISONS sises au PARC SAINT-MAUR, à l'angle de l'avenue Blanche et de l'avenue du Bel-Air et avenue Blanche.
Mises à prix : 10,000 fr. et 6,000 fr.
S'adresser à M^{es} Francastel et Rousseau, avoués.

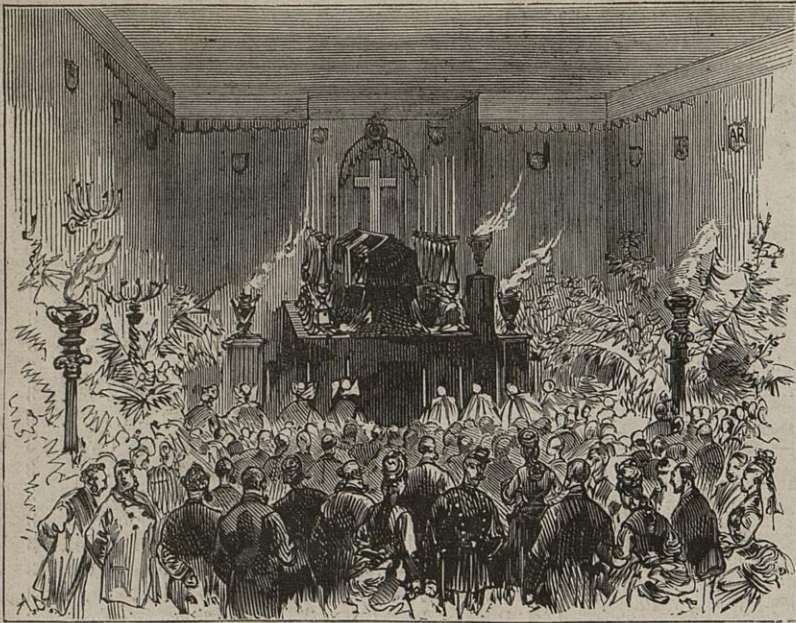
Etude de M^e DELPIT, avoué à Nantes.
ADJON, en l'étude de M^e ACLOQUE, notaire à Paris, rue Montmartre, 146, le mercredi 1^{er} décembre 1875, à midi, en TROIS LOTS, de TROIS ACTIONS DE LA CAISSA GÉNÉRAL ES
1 action (INCENDIE). Mise à prix. 100,000 fr.
1 action (VIE) — — — — — 50,000 —
1 action (MARINE) — — — — — 10,000 —

ADJUDICATION, même sur une enchère, en la ch. des not. de Paris, le mardi 14 décembre 1875, à midi, BOULEVARD D'UNE MAISON HAUSSMANN, 103, A PARIS Revenu actuel : 43,500 fr. — (Il était, en 1870, de 59,750 fr.) — Mise à prix : 600,000 fr. S'ad. aux not. : M^e BONNEAU, Fg Poissonnière, 7, dépos. de l'ench.; et M^e Biesta, 11, r. L.-le-Grand.

ADJON sur une ench., en la ch. des not. HOTEL de P^{is}, le 14 déc. 1875, en 4 LOTS, 10 rue SAINT-DOMINIQUE, 44. — Revenu brut : 12,600 fr. (actuellement 7,500 fr.) — Mise à prix : 130,000 fr.
20 MAISON rue RIQUET, 5. — Revenu brut : 3,100 fr. — Mise à prix : 27,000 fr.
30 MAISON ET TERRAIN, quai de la SEINE, 59 et 61. Rev. brut : 3,720 fr. — Mise à prix : 32,000 fr.
40 TERRAIN de 1,065^m env., q. de la SEINE, 63. R. br. : 3,400 fr. — M. à p. : 45,000 fr. — S'ad. aux not. : M^{es} Pitaux, Fg Poissonnière, 2 ; Morel d'Arleux, Fg Poissonnière, 35 ; et M^e MEIGNEN, r. St-Honoré, 370, dép. de l'ench. — Prêt du Crédit foncier.

Étude de M^e Adrien FRANCASTEL, avoué à Paris, rue des Jeûneurs, n° 48.
VENTE, au Palais de Justice, le 15 décembre 1875, à deux heures, d'UNE GRANDE PROPRIÉTÉ comprenant terrain propre à bâtir et constructions importantes à PARIS, RUE MARBOEUF, n° 40.
Contenance : 1,692 mètres environ. Revenu brut : 8,000 fr. environ.
20 GRANDE MAISON sise à Paris, d'UNE GRANDE MAISON sise à Paris, passage Gautrin, 33, derrière le 1^{er} lot.
Contenance : 842 mètres 80 environ. Rev. brut (susceptible d'augmentation) : 23,500 fr. Prêt de 75,000 fr. par le Crédit foncier.
Mises à prix :
1^{er} lot. 120,000 fr.
2^e lot. 100,000
S'adr. audit M^e FRANCASTEL, et à M^{es} Mouillefarine et Cullerier, avoués.

MAISON à PARIS, rue BÉBANGER, 10 (Quartier du Temple), A ADJUGER, s. une ench., en la ch. des not. de Paris, le 30 novembre 1875. Revenu brut : 15,300 fr. — Mise à prix : 160,000 fr. S'ad. à M^e LAVERNE, noïaire, rue Taitbout, 13.



MARSEILLE — Les obsèques de M. Raba'at. — La ch pelle ardente à l'entrée de la mairie. (D'après croquis de M. Coulange Lantrec.)



Inondation de Bordeaux, vue prise de la passerelle (D'après croquis de M. Ph. Tissé.)



Le bandit Buzian et son lieutenant Kaddour, récemment arrêtés à Mascara (Algérie).



Karl Joly, Marina et Van der Noot, accusés du H.-L.

SAUVEZ LES ENFANTS

PAR LA REVALESCIÈRE DU BARRY DE LONDRES. — Partout on déplore que l'enfant, — la joie de la famille et l'espoir de la nation, — est fort maltraité. Par l'ignorance seule des mères ou des nourrices, il en meurt la première année 60,000 en France et 40,000 en Angleterre! Cette misère est due ou à un allaitement trop fréquent, ou bien à l'usage du lait de vache ou de chèvre, ou à la panade, — tous aliments inadmissibles, et qui, ordinairement, amènent une irritation de la muqueuse, les vomissements continuels, l'atrophie, les crampes, les spasmes et la mort. On a reconnu que la digestion d'un jeune enfant, une fois compromise, les drogues les mieux choisies sont impuissantes à réparer le mal! C'est un fléau pour la famille et pour le pays que cette destruction cruelle! Il y a pourtant un moyen simple

et peu coûteux d'y parer, et qui a fait ses preuves depuis trente ans : c'est de nourrir le bébé et les enfants malades ou faibles de tout âge avec la *Revalescière Du Barry*, toutes les trois heures de la journée, simplement bouillie à l'eau et au sel.

C'est en somme la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.

Citons une des preuves abondantes de son influence, invariablement salutaire, même dans les cas les plus désespérés :

Cure N° 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur en médecine à l'Université de Marbourg, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin, le 8 avril 1872 :

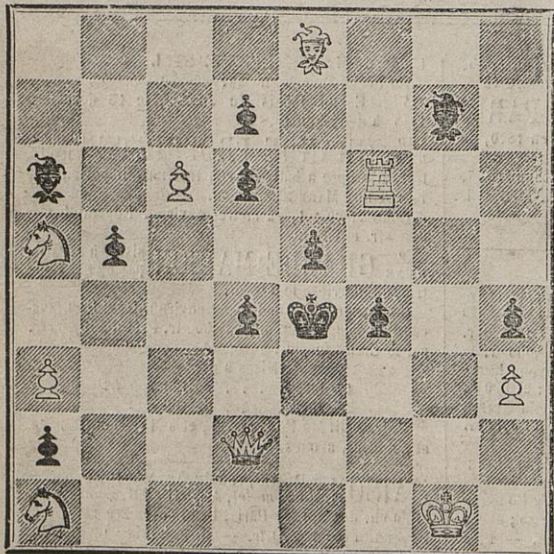
« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la *Revalescière Du Barry*.
« L'enfant, à l'âge de quatre mois, souffrait, sans cause

apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels, qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La *Revalescière* a immédiatement arrêté les vomissements et complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. Toutes mes expériences faites depuis avec la *Revalescière* ont eu le même succès. » Elle est quatre fois plus nutritive que la viande.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Envoi, contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. Dépôts partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Du Barry et C^{ie}, 26, place Vendôme, Paris.

Eviter les dangers des contrefaçons, exiger le vrai nom *Revalescière Du Barry* et des boîtes en fer-blanc.

PROBLÈME N° 581
COMPOSÉ PAR M. PRADIGNAT



Les Blancs font mat en quatre coups.

Nous signalons à nos lecteurs les accessoires d'une haute nouveauté qui ont attiré notre attention : *A la Ville de Lyon*, 6, rue de la Chaussée-d'Antin. *L'archiduc*, superbe ruban damasé, rappelant, par la richesse du tissu, le linceul d'autrefois. Ce ruban, destiné pour ceintures, ne se trouve qu'à *la Ville de Lyon*; il se fait en couleurs foncées pour la ville et en couleurs claires pour le soir. Le même ruban se fait en plus étroit pour nœud de coiffures, corsage, etc.

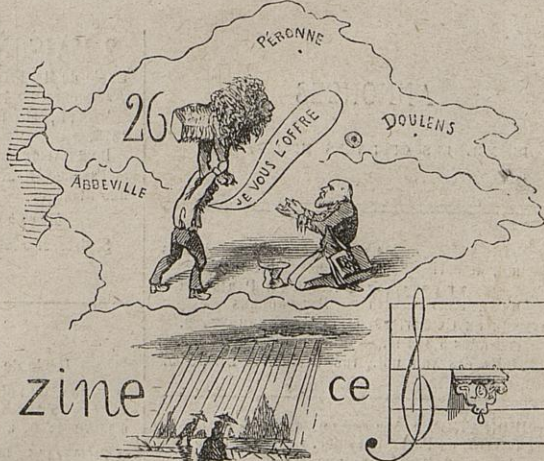
On trouve également à *la Ville de Lyon* la *Castillane*, mantille en dentelle noire, aux riches dessins, des mantilles blanches avec dessin courant de forme arrondie, pouvant servir pour fichu, coiffure ou voile. De jolies barbes en dentelle la à écru, d'une grande finesse, aux riches dessins, destinées pour cravates. Une nouveauté, c'est le plissé de crêpe lisse festonné à la main, pour col et manches.

Citons aussi le *gant Joséphine*, dont *la Ville de Lyon* a le dépôt exclusif, gant sans couture; les gants de Saxe en couleurs claires (3 à 16 boutons), pour soirée et théâtre; et un immense choix de tresses mohair de toutes largeurs et de toutes nuances, ainsi que des galons souples en or, argent, acier et or et argent mélangé pour coiffures de bals et de soirées.

Le directeur-gérant : PAUL DALLOZ.

PARIS. — IMPRIMERIE A. BOURDILLIAT, 13, QUAI VOLTAIRE.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Florence s'est honorée en fêtant avec pompe le quatrième centenaire de Michel-Ange.